

# L'église paroissiale de Muraz (District de Monthey, Valais) : les fouilles du Service cantonal des Monuments historiques et Recherches archéologiques (1972) et leur apport à l'histoire locale

Autor(en): **Dubuis, François-Olivier**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history**

Band (Jahr): **33 (1976)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-166564>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# L'église paroissiale de Muraz

(District de Monthey, Valais)

*Les fouilles du Service cantonal des Monuments historiques et Recherches archéologiques (1972) et leur apport à l'histoire locale*

par FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS

Le territoire de la paroisse de Muraz est constitué actuellement par la partie septentrionale de la commune valaisanne de Collombey-Muraz. Il comprend deux villages: le principal, Muraz, se trouve à 4 km en aval de Monthey, au bord de la route de Saint-Gingolph, sur la terrasse inclinée, entre le pied de la montagne et la plaine proprement dite du Rhône. Le second, Illarsaz, est construit au bord du fleuve, sur la route de Vionnaz à Aigle.

L'église paroissiale, le cimetière et la cure forment un petit ensemble (fig. 1), situé au nord, à la marge du village ancien.

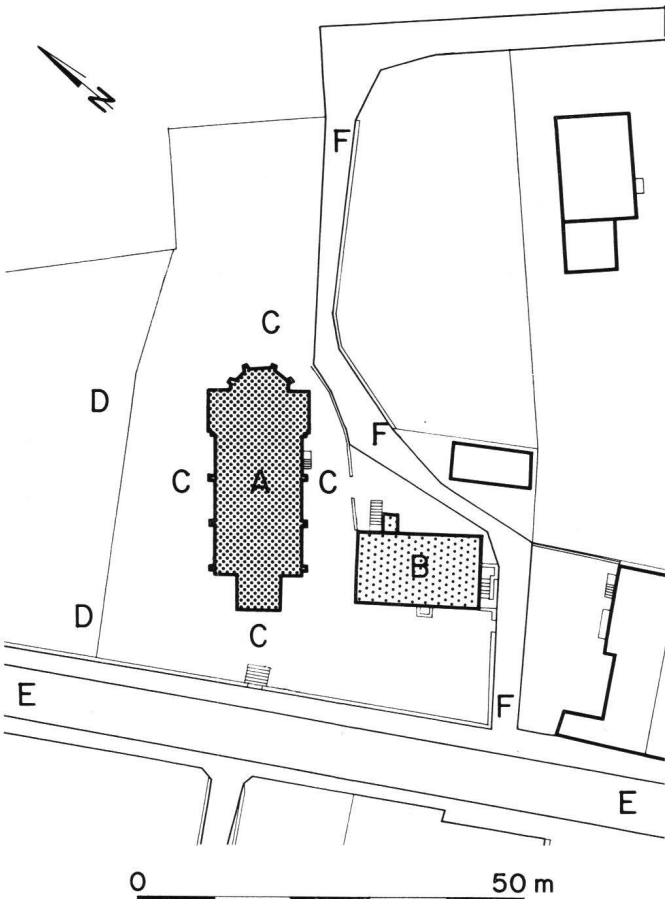


Fig. 1 L'église de Muraz. Plan de situation.

A: église du XIX<sup>e</sup> siècle, avec clocher du XVII<sup>e</sup> siècle; B: cure du XVIII<sup>e</sup> siècle; C: ancien cimetière; D: cimetière actuel, agrandi en 1858; E: route cantonale de Saint-Maurice à Saint-Gingolph; F: chemin de la plaine



Fig. 2 L'église de Muraz après la restauration. Clocher de 1657 et construction néo-gothique de 1897-1898. A droite, la cure du XVIII<sup>e</sup> siècle

Le sanctuaire néo-gothique, qui date des dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, et le clocher, bâti en 1657, ont été, à partir de juin 1972, l'objet d'une restauration complète (fig. 2). Ces travaux ont rendu nécessaires et possibles des fouilles archéologiques à l'intérieur de l'église. L'inauguration de l'édifice restauré a été célébrée le 28 juillet 1974. Les travaux ont été subsidiés par la Confédération et par l'Etat et exécutés sous le contrôle des experts délégués par les deux instances. Nous exprimons notre vive gratitude à tous ceux qui nous ont aidés, tant à l'exécution des fouilles qu'à la mise au point de cette publication<sup>1</sup>.

Dans ces quelques pages, nous entendons, sans nous arrêter à la restauration, publier le résultat de ces recherches et l'apport qu'il constitue pour l'histoire paroissiale de Muraz. Après un bref aperçu historique, nous aborderons les points suivants: le déroulement du chantier, la chronologie relative des éléments découverts, leur description et leur datation, et enfin l'apport de cette enquête aux données de l'histoire locale.

La paroisse de Muraz n'a jamais été, de la part des historiens, l'objet de recherches approfondies. L'essentiel de ce que l'on savait avant l'ouverture du chantier archéologique a été dit par J.-E. Tamini et P. Délèze dans leur *Nouvel essai de Vallesia christiana*<sup>2</sup>.

La préparation de cet aperçu historique nous a permis de soumettre les données acquises à un examen critique et de les compléter<sup>3</sup>.

*La paroisse de Muraz*

La paroisse de Muraz est mentionnée pour la première fois, à notre connaissance, dans un document daté du 4 février 1283, dans lequel Philippe, comte de Savoie, affranchit d'une redevance de foin les familles (*foci*) habitant *in parrochiis de Collumberio, de Mura, de Trestorrentibus et de Choex, in mandamento Montheoli*<sup>4</sup>.

Si l'on émettait quelques doutes sur le sens du mot *parrochia* dans ce document, on pourrait se référer à trois actes de 1286; deux d'entre eux mentionnent l'église de Muraz (un terrain est situé *juxta terram ecclesie de Mura*, et un autre *retro ecclesiam de Mura, a la rota*); un troisième cite comme témoin le curé du lieu: *dominus Martinus, curatus de Mura*<sup>5</sup>.

Que sait-on des origines de cette paroisse? Rédigeant, le 15 avril 1883, sa *Relation de l'état de l'église, soit paroisse, de Muraz*, le curé César Franc écrit que *le bénéfice-cure de Muraz est canonique depuis l'année 1271 au moins*, et ailleurs, que *l'église paroissiale de Muraz n'est ni mère ni filiale, (...). Je ne sais ni par qui ni quand l'église a été consacrée, mais la Paroisse existait déjà en l'année 1271*<sup>6</sup>. Nous ignorons quelle est sa source; peut-être a-t-il trouvé cette date dans une chronique paroissiale ou dans un registre quelconque.

J.-E. Tamini affirme que la paroisse a été créée en 1272; il ajoute un fait nouveau: Muraz serait devenu paroisse par séparation d'avec Collombey<sup>7</sup>. Comment connaissait-il cette dépendance de Muraz à l'égard de Collombey? Sa source est probablement A.-J. de Rivaz, qui donne dans ses *Opera historica* la copie d'un acte d'août 1263 par lequel, dans le cadre d'un échange, le prieuré de Lutry cède à l'abbaye de Saint-Maurice l'*ecclesia* de Collombey avec ses chapelles, c'est-à-dire celle de Troistorrents et celle de Muraz (*ecclesiam de Columberio cum capellis suis scilicet de Trestorrentis et Murae*<sup>8</sup>). De fait, l'original de cet acte donne une version très différente: le prieuré de Lutry cède bien à l'abbaye l'*ecclesia* de Collombey, mais avec ses chapelles de Troistorrents et de Monthey (*ecclesiam de Columberio cum capellis suis scilicet de Tretorrentis et de Montheyz*)<sup>9</sup>. L'acte de 1263 ne constitue donc pas une preuve à l'appui de ce qu'avance J.-E. Tamini. Seules les données du chantier de fouille permettront d'en savoir davantage. Le problème des origines reste donc posé.

Le statut juridique de la paroisse de Muraz permet-il de voir plus clair dans cette question?

Dans un document de 1444 dont nous ne connaissons qu'une copie d'A.-J. de Rivaz<sup>10</sup>, *Rodolphus Clerici*, curé de Muraz, reconnaît devoir chaque année au recteur de la chapelle de la Sainte-Trinité, à Sion, 4 sous mauriçois, *nomine personatus dicte sue ecclesie*.

On ignore totalement comment ce recteur tenait le *personatus* de Muraz. Faisait-il partie de la mense de l'évêque de Sion, lequel en aurait fait une part du bénéfice de la Sainte-Trinité, sa chapelle curiale? Ou alors ce *personatus* aurait-il été donné anciennement à cette chapelle par un particulier?

On ne sait pas davantage jusqu'à quand ce recteur a joui de ce droit. On constate simplement que, dès 1623<sup>11</sup> et dans toutes les visites épiscopales, la paroisse est dite dépendre de la mense épiscopale de Sion.

Cette appartenance à l'évêché de Sion paraît pourtant se combiner avec un droit de patronage des nobles de Monthey. Lors de la visite épiscopale de 1649, on décrit ainsi le statut de la paroisse de Muraz: *ex collatione mensae episcopalis et ex jure patronatus dominorum de Montheolo*<sup>12</sup>. Les protocoles des visites suivantes ne parlent plus de ce droit. Lorsqu'il nomme Amédée *Vanerii* comme curé de Muraz en 1672, l'évêque Adrien de Riedmatten ne fait aucune allusion à un droit de patronage ou de présentation quelconque<sup>13</sup>.

Les origines et la portée réelle de ce droit sont inconnues. J.-E. Tamini signale, sans indiquer de source, qu'en 1639, un Peterman *de Montheolo*, fils de Claude, acheta à son oncle Barthélemy le droit de patronage de l'église paroissiale de Muraz<sup>14</sup>.

Quoi qu'il en soit, les renseignements sur le statut juridique sont trop tardifs pour pouvoir nous apprendre quelque chose sur les origines ecclésiastiques de Muraz. Il paraît être, comme Massongex, un îlot épiscopal entre des paroisses qui relevaient de l'abbaye de Saint-Maurice (Collombey) et du prieuré de Lutry (Vionnaz).

Serons-nous plus heureux en étudiant le vocable de l'église de Muraz?

Le vocable principal actuel est celui de saint André, en vertu d'un indult apostolique du 20 mars 1862<sup>15</sup>.

Autrefois, le patron principal était saint Jean l'Évangéliste; il est attesté dans nos documents depuis 1417; on le retrouve seul en 1473, en 1479 et en 1649<sup>16</sup>. On voit saint André apparaître comme patron secondaire en 1499<sup>17</sup>; on le trouve seul en 1623<sup>18</sup>. Des trois cloches offertes en 1728 par la Commune<sup>19</sup>, et encore conservées dans le clocher, la moyenne porte l'invocation *Saint Jean, priez pour nous*, et la petite, *Saint André, notre Patron, priez pour nous*. Saint André aurait-il été le patron de la Commune, distinct, comme cela se voit parfois, de celui de l'église?

Dans le diocèse de Sion, le vocable de saint Jean l'Évangéliste peut être très ancien. On le trouve par exemple appliqué au VI<sup>e</sup> siècle à l'une des églises qui ont précédé l'actuelle église paroissiale de Saint-Maurice (Saint-Sigismond)<sup>20</sup>; à Ardon, l'église Saint-Jean a pour origine une

chapelle remontant probablement au VI<sup>e</sup> siècle, et une église bâtie vers 600<sup>21</sup>; on notera aussi l'église Saint-Jean de la *Mura* (Savièse) qui est mentionnée dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle et disparaît peu après<sup>22</sup>.

Il n'est donc pas impossible que le vocable de saint Jean l'Évangéliste ait été donné à un très ancien sanctuaire (paroissial ou non) de Muraz.

Muraz était une petite paroisse. En 1359, 27 feux payent le subside au comte de Savoie<sup>23</sup>; ce chiffre est difficile à utiliser: il faudrait savoir en effet combien de familles étaient exemptées; de plus, la peste avait fait, quelques années plus tôt, d'importants ravages dans la région<sup>24</sup>. Un document que l'on peut dater du XVII<sup>e</sup> siècle parle de quelques 50 familles<sup>25</sup>. On donne les chiffres de 202 âmes en 1798 et 200 en 1802<sup>26</sup>. Entre cette dernière date et la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la population a doublé: 400 âmes en 1864, 410 en 1883<sup>27</sup>.

Cette petite paroisse ne devait pas être riche. Dans une *taxatio decimarum pontificalium*, remontant à 1364 environ, on note que le curé de Muraz paye 10 sous; il se situe ainsi un peu en dessous de la moyenne des paroisses de plaine

situées en aval de Saint-Maurice<sup>28</sup>. En 1428, son revenu est estimé à 5 livres, soit l'équivalent de celui de Vouvry et plus du double de celui de Vionnaz (50 sous)<sup>29</sup>.

### L'église de Muraz

On ne sait pratiquement rien de l'église de Muraz elle-même au Moyen Âge; elle est mentionnée, comme nous l'avons vu, en 1286, ainsi que dans quelques testaments du XV<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>. En 1450, le notaire Claude Gallay aurait fondé l'autel des SS. Blaise, Roch et Agathe<sup>31</sup>.

Il faut attendre 1615 pour tenir quelque chose de précis. Lors de sa visite pastorale, l'évêque de Sion Hildebrand Jost, donne les ordres suivants: le chœur devra être l'objet d'une reconstruction convenable; l'autel sera décoré de peintures; on refaite les *imagines* (tableaux et statues) de l'église; on fabriquera un lutrin (*pulpitum*) pour le chœur et une piscine (*piscina*; niche dans le mur pour l'évacuation des eaux) près des fonts baptismaux<sup>32</sup>. Le 13 février 1620, l'évêque consacre le maître-autel<sup>33</sup>.

En 1623, Hildebrand Jost ordonne que l'église soit recouverte. Il demande aussi que les curés soient enterrés

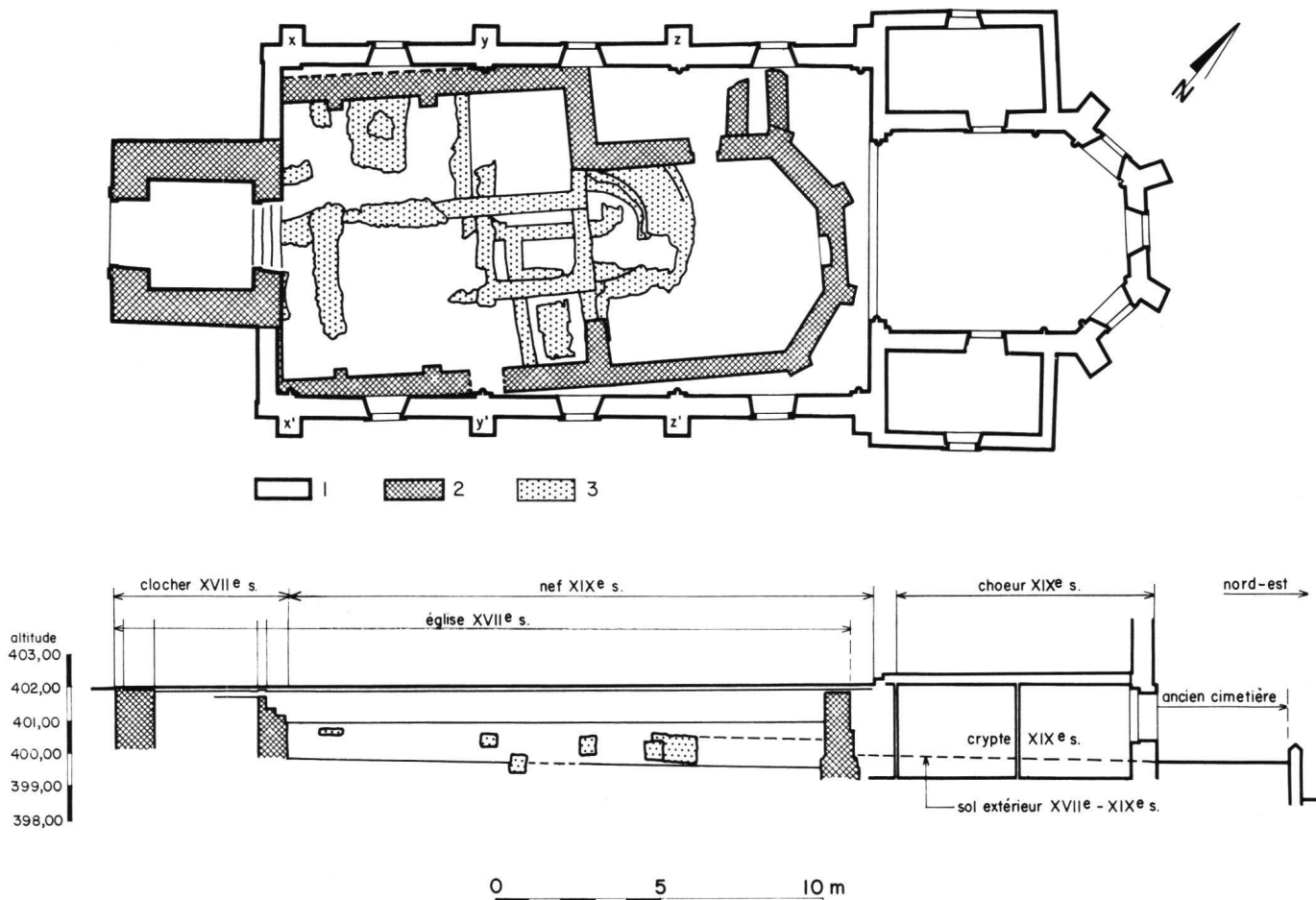


Fig. 3 L'église actuelle et la situation (en plan et en profil) des vestiges découverts à l'intérieur.  
1: nef, chœur et sacristies du XIX<sup>e</sup> siècle; 2: clocher et substructures de l'église du XVII<sup>e</sup> siècle (voir aussi fig. 18 et 20); 3: vestiges découverts sous l'église du XVII<sup>e</sup> siècle (voir aussi fig. 4-6)

devant l'autel. Il veut enfin que l'on rebâtit la cure, et surtout l'*hypocaustum* (chambre chauffable) et la cuisine<sup>34</sup>.

Le 5 mars 1679, la *Communauté de Mure* passe un contrat avec les maîtres-maçons Pierre Rouge et Etienne Guillod pour la façon de la nef et autres refectures de l'église; ils s'engagent à faire le travail pour 10 pistoles d'Espagne, 2 setiers et demi de vin blanc avec un logis, lict et potage; la commune leur apportera les matériaux sur place et leur procurera la main-d'œuvre nécessaire. Une adjonction au

même document indique que le dernier paiement a été fait le 13 juillet 1680; les travaux devaient alors vraisemblablement être terminés<sup>35</sup>.

Les protocoles des visites épiscopales et les comptes de la fabrique de Muraz révèlent de nombreux travaux d'entretien.

En 1719, la commune achète des *tavillons* en grandes quantités; peu après, on procède à une estimation de la surface de la couverture de l'église<sup>36</sup>. En 1722, l'évêque de



Fig. 4 Maçonneries découvertes sous l'église du XVII<sup>e</sup> siècle (pierre à pierre).  
1: église actuelle; 2: vestiges de l'église du XVII<sup>e</sup> siècle (voir aussi fig. 5-6)

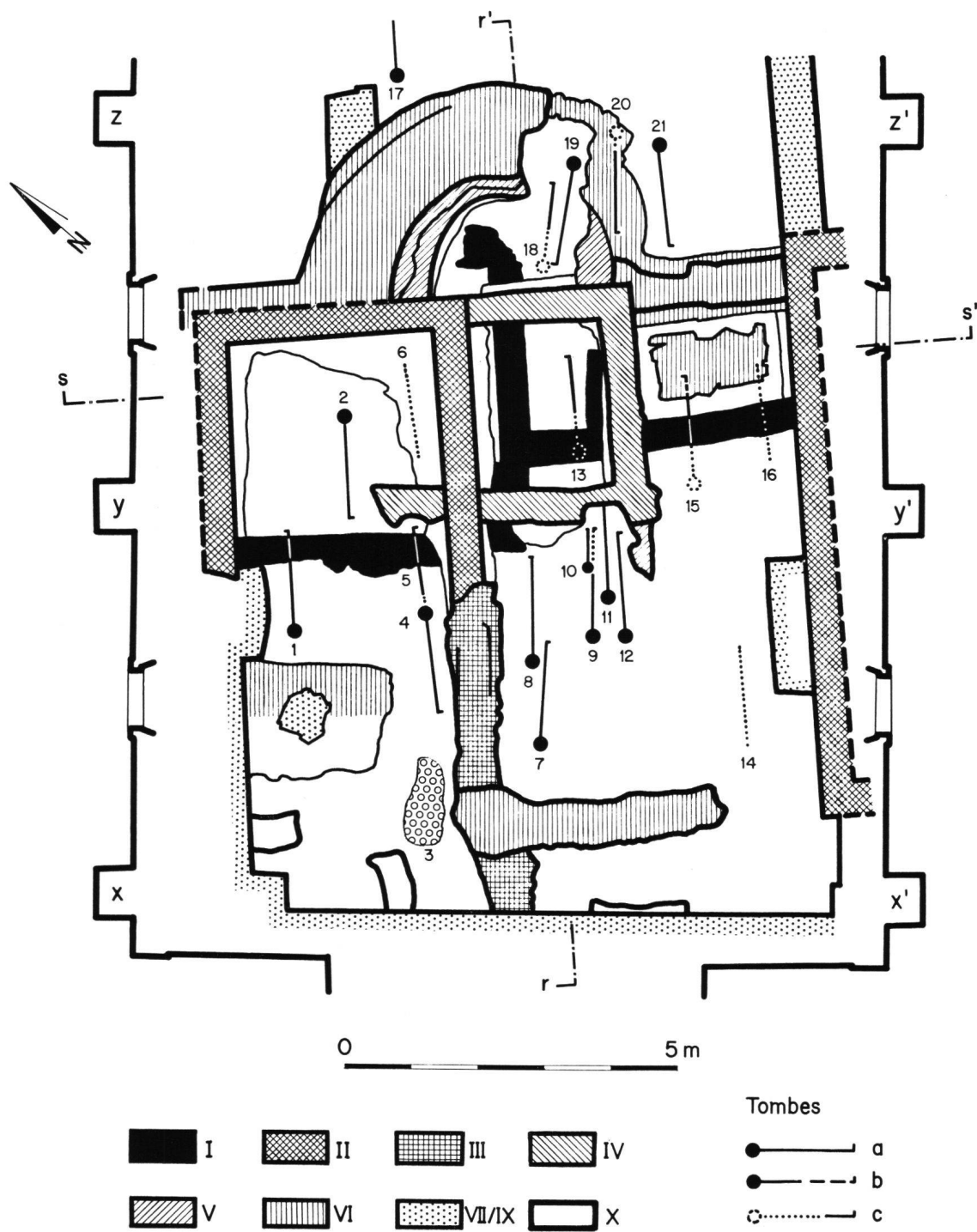


Fig. 5 Chronologie relative des vestiges découverts sous l'église du XVII<sup>e</sup> siècle.  
 I–VI: chantiers successifs (I<sup>er</sup>–XI/XII<sup>e</sup> siècle); VII/IX: église du XVII<sup>e</sup> siècle; X: église du XIX<sup>e</sup> siècle, face externe des murs.  
 Tombes (nos 1–21, y compris l'amas d'ossements n<sup>o</sup> 3); a: corps conservés; b: corps sous une maçonnerie ultérieure; c: corps disparu. Les profils r–r' et s–s' se trouvent à la figure 6

Sion François-Joseph Supersaxo ordonne une transformation de la sacristie<sup>37</sup>. En 1728, on rend compte de la fabrication et de la pose de trois cloches; on dépense 4124 florins<sup>38</sup>. En 1739, Jean-Joseph Blatter, évêque de Sion, ordonne la réparation des fenêtres et le blanchiment de la sacristie. On signale dans ce même protocole que l'autel principal, l'autel de la Vierge, à droite en entrant, et l'autel Saint-Blaise, à gauche, ne sont pas consacrés<sup>39</sup>. Ils ne le sont pas non plus en 1755 et en 1766<sup>40</sup>. Entre 1749 et 1751, on a refait à neuf les fonts baptismaux<sup>41</sup>. Dans les années 1755–1757, le *pavage* (dallage) du chœur et la chaire ont été refaits<sup>42</sup>. Le 17 avril 1767, la commune passe un contrat pour la construction de la cure; les travaux sont achevés en décembre 1770<sup>43</sup>. Dans les années 1791–1793, on refait les fenêtres de l'église; on dépense 47 florins pour le blanchiment<sup>44</sup>. En 1795, on note des dépenses pour la *petite porte de l'église*<sup>45</sup>. L'année suivante, on construit un *pelle* (avant-toit) au-dessus de la porte principale<sup>46</sup>. En 1802, le curé signale que le toit est en mauvais état et que les gouttières causent des dégâts aux structures du bâtiment<sup>47</sup>. En 1803, la commune de Muraz passe un contrat avec les frères Garzia, de Lugano, pour la construction d'un nouveau maître-autel; ils feront les travaux pour 30 louis, selon plan<sup>48</sup>. Il existe une liste des paroissiens qui, cette même année, participent aux frais *de la refacture du Maître Autel, de la sacristie et autres réparations nécessaires à l'église*<sup>49</sup>. Dans les années 1815–1817, on procède à des travaux importants à la sacristie; on paye notamment dix journées de maçon, des fournitures de plâtre et de pierre<sup>50</sup>. En 1823, on reparle de réparations à la toiture et au pavage de la sacristie<sup>51</sup>. En 1883, le curé de Muraz indique que la structure du bâtiment est bonne, mais qu'il est construit dans un bas-fonds humide; l'église est, d'après lui, *de beaucoup trop petite*. Il décrit les autels comme en 1739; il mentionne l'agrandissement du cimetière en 1858 et décrit la sacristie comme *solide et à voûte*<sup>52</sup>.

On ne sait rien de la destruction de l'ancienne église, mais la construction de l'actuelle est commencée en septembre 1897; l'édifice est consacré le 30 novembre 1898<sup>53</sup>.

#### LE CHANTIER ARCHÉOLOGIQUE

(juin–septembre 1972)  
(voir plan, fig. 3)

Lors des travaux préparatoires du projet de restauration, on a dû tenir compte d'importantes fissures verticales dans les murs latéraux de la nef (travée centrale), ainsi que de mouvements inquiétants observés dans les voûtes. Averti des risques que comportait l'opération pour les vestiges d'anciennes églises, l'ingénieur commença par sonder le sol pour connaître avec précision les substructures et pou-

voir les consolider. Notre service a contrôlé ces travaux au fur et à mesure de leur exécution.

Les sondages pratiqués à l'extérieur, dans un terrain bouleversé depuis des siècles par le cimetière, n'ont pas fourni d'indications archéologiques utiles. L'intérieur, en revanche, se montra plus significatif: nous avons acquis très rapidement la certitude que les bases de l'église démolie au XIX<sup>e</sup> siècle, pour faire place à l'édifice néogothique, étaient conservées sous la nef. Leur arase apparaissait au niveau de 401,86 m<sup>54</sup>, soit à quelques cm sous le sol de la nef (401,97). Il s'agissait de murs avec leurs enduits intérieur et extérieur partiellement conservés. Le sol de cette église ancienne était facilement repérable au niveau 400,90–400,96. Entre le sol ancien et le sol actuel, le remplissage était constitué par un amoncellement de débris de maçonnerie contenant encore quelques morceaux des éléments décoratifs abandonnés là lors de la démolition.

Ces constats nous encouragèrent à organiser une exploration archéologique complète, que la pauvreté des données historiques relatives à la paroisse rendait particulièrement souhaitable.

La première phase d'exploration a consisté à découvrir complètement l'arase de l'ancienne église avec sa nef rectangulaire et son chœur polygonal, puis à dégager son sol de tous les matériaux qui le recouvraient.

Le niveau de terre ainsi mis au jour supportait encore quelques fragments de dallage; il permit de repérer immédiatement l'arase d'une abside plus ancienne.

Nous avons organisé, à partir de cet indice, la prospection des substructures des édifices précédents. Celles-ci consistaient soit en simples fondations, soit en murs soignés. Quant à la stratigraphie, elle était malheureusement bouleversée (tombes relativement tardives et autres remaniements).

Après l'exploration archéologique, le nouveau sol de la nef a été établi sur une dalle de béton; les fouilles demeurent ainsi accessibles.

#### DÉTERMINATION DE LA CHRONOLOGIE RELATIVE

La chronologie relative est établie sur la base des rapports constatés entre les divers éléments de maçonnerie: superposition, juxtaposition, etc. L'apport des indices concernant les niveaux d'anciens sols, qui constitue d'ordinaire un précieux appoint, nous fait presque totalement défaut à Muraz.

De manière à simplifier l'exposé, nous utilisons d'emblée les numéros désignant, dans l'ordre chronologique, les étapes de construction que nous avons pu discerner<sup>55</sup>. Les figures 4–9 illustrent le texte qui va suivre pour les chantiers I–VI; pour les suivants, on se reportera aux figures 18, 20 et 22.

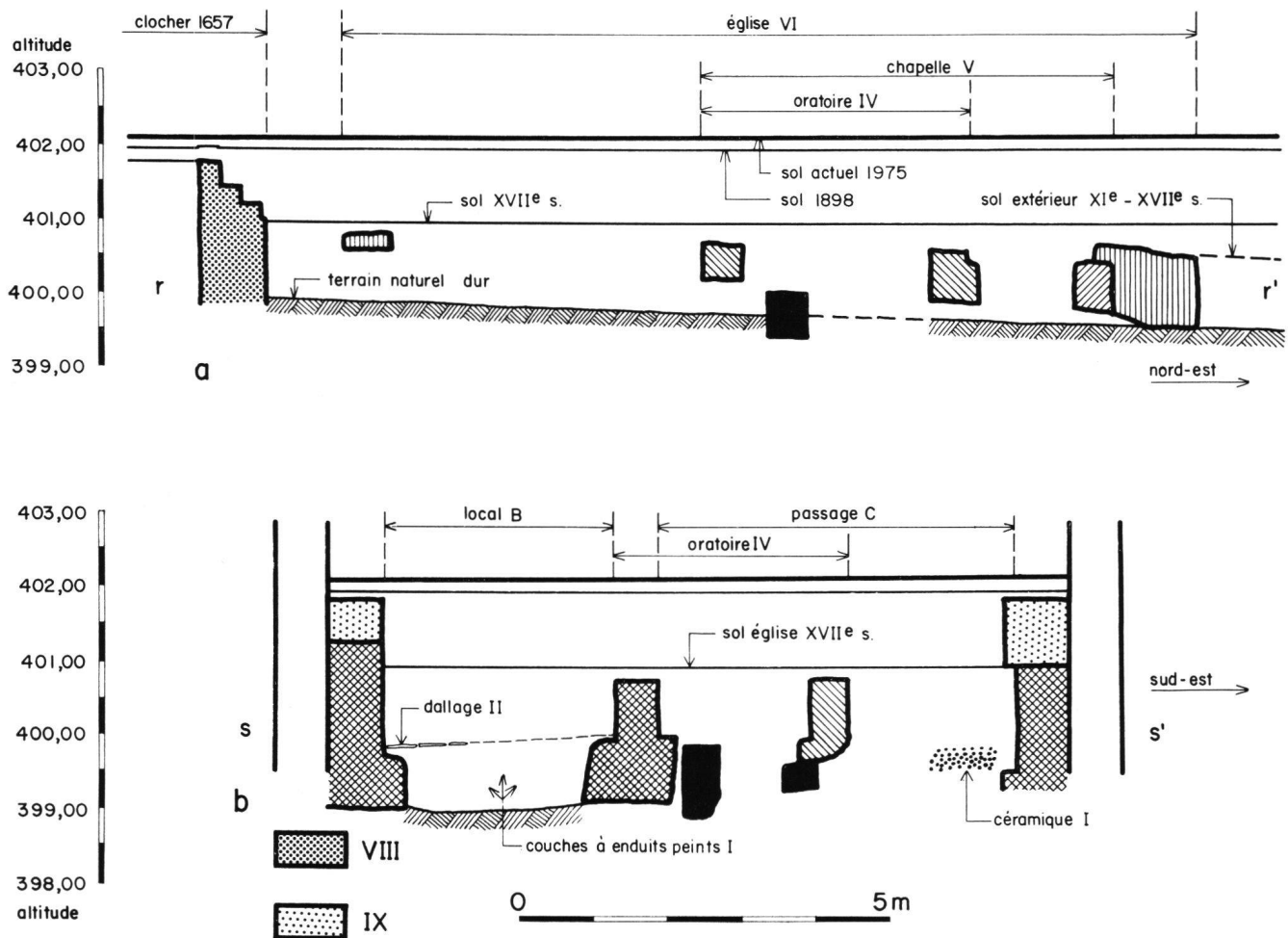


Fig. 6 Profils du secteur archéologique.  
 a: longitudinal, sud-ouest/nord-est (voir fig. 5, r-r'); b: transversal, nord-ouest/sud-est (voir fig. 5, s-s'). VIII et IX: chantiers dont la signature ne figure pas à la légende de la figure 5

*Chantier I (voir plan, fig. 5, I)*

Les murs sont fondés directement dans un sol naturel constitué par un mélange extrêmement compact et dur de petits galets et de terre grasse. Aucune autre maçonnerie n'est coupée pour les construire. En revanche, ils sont chevauchés par des maçonneries II et IV.

*Chantier II (voir plan, fig. 5, II)*

Les murs, fondés en majeure partie dans le même sol dur que ceux de l'époque I, forment deux groupes bâtis suivant une même technique. Tous deux passent par-dessus l'arase des maçonneries I. Le niveau de sol qui leur convient, attesté par les retranches de fondation, passe en dessus de l'arase des vestiges I. En revanche, les murs II voient s'accoler contre eux des fondations III, IV, V, VI et VII; ils servent partiellement de fondation à des maçonneries IX.

*Chantier III (voir plan, fig. 5, III)*

Le mur se greffe sur une fracture de la maçonnerie II dont il reprend maladroitement l'alignement. Il s'agit d'une fondation naissant plus haut que le sol II et se terminant par une retranche avec amorce du mur proprement dit. Cet aménagement correspond à un sol considérablement plus élevé que celui de l'époque précédente. Une fondation postérieure, que nous attribuons au chantier VI, chevauche les vestiges d'époque III.

*Chantier IV (voir plan, fig. 5, IV)*

Les maçonneries consistent uniquement en fondations qui passent au-dessus de l'arase du mur I et s'accollent au groupe nord-ouest d'époque II. Il n'y a pas d'indication certaine au sujet du sol convenant à cette étape; on est toutefois assuré qu'il s'étendait au-dessus de la cote d'arase actuelle (point culminant à 400,65). Viennent ensuite se greffer sur la maçonnerie IV les fondations V et VI.



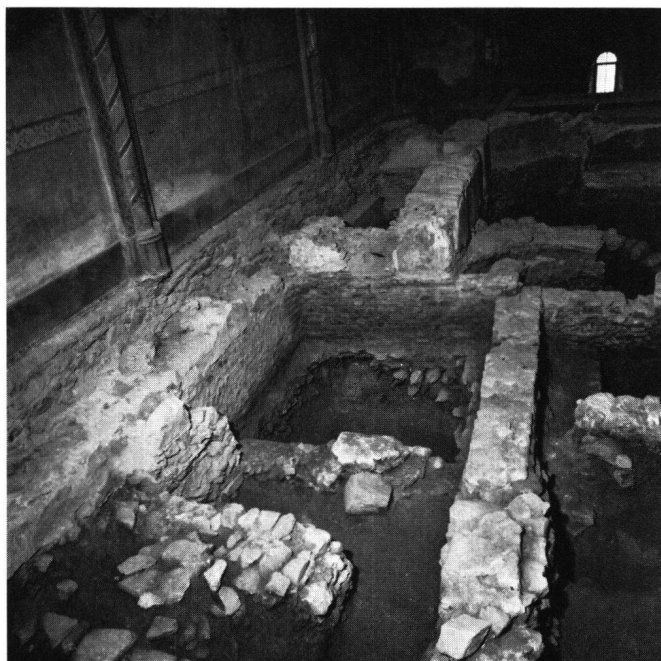


Fig. 7 Fouilles: secteur nord-ouest, vu du sud-ouest

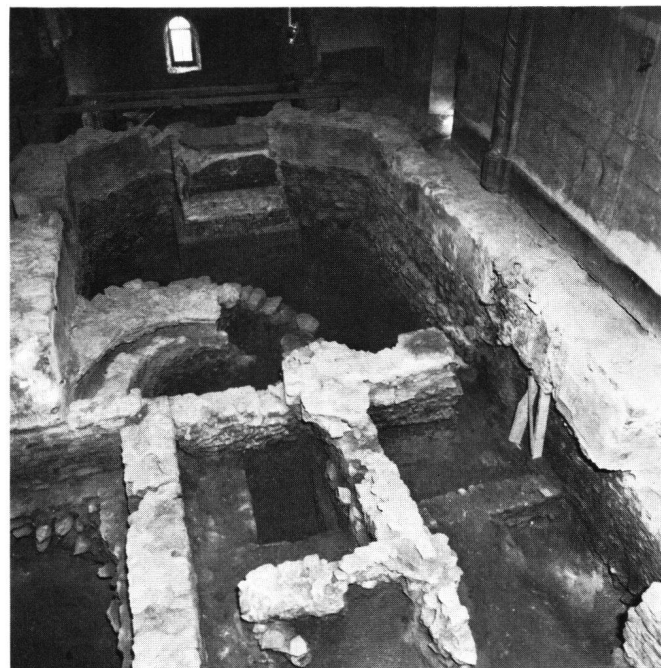


Fig. 8 Fouilles: secteur sud-est, vu du sud-ouest

*Chantier V (voir plan, fig. 5, V)*

Les restes d'une maçonnerie construite en demi-cercle viennent se greffer contre le mur II, à une extrémité, et contre le mur IV à l'autre. Il n'y a pas trace du sol, qui ne pouvait exister qu'au-dessus du point culminant de l'arase (400,65). Viennent ensuite s'appuyer sur cette maçonnerie des fondations d'époque VI.

*Chantier VI (voir plan, fig. 5, VI)*

Il s'agit essentiellement de fondations qui s'accollent à des murs II et IV et qui ont été construites en partie sur des fondations V. Le niveau du sol à l'intérieur du bâtiment n'est plus attesté; il se trouvait au-dessus de la cote 400,75, point culminant de l'arase des maçonneries III, IV et V. A l'extérieur (côté oriental), une assise de mur existe sur une retranche de fondation cotée 400,55: cela permet d'apprécier approximativement la position du sol.

*Chantier VII-IX (voir plan, fig. 18)*

Il s'agit des trois étapes de construction qui ont constitué ensemble l'église démolie au XIX<sup>e</sup> siècle. Les fondations du chœur (VII) s'appuient en partie sur celles de l'époque VI et contre le mur sud-est de l'époque II. Le clocher (VIII) paraît construit en terrain vierge; seules deux petites maçonneries antérieures ont été constatées sous la partie orientale de ses fondations. La nef (IX) est en partie fondée sur des maçonneries II et VI.

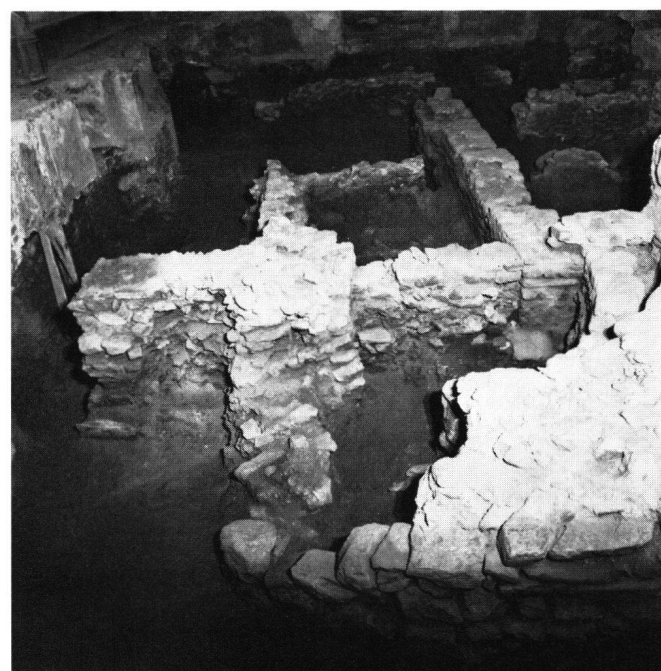


Fig. 9 Fouilles: secteur des absides V et VI, vu du nord-est

*Chantier X (voir plan, fig. 3)*

L'église actuelle (néo-gothique) s'appuie au sud-ouest sur l'arase des murs latéraux de la nef IX et, au nord-est, sur le terrain naturel. Cette différence dans le système de fondation explique les fissures verticales de la deuxième travée et, dans une certaine mesure, les mouvements constatés dans la voûte.

Les tombes, souvent très précieuses pour déterminer la chronologie relative, sont à Muraz d'un faible secours<sup>56</sup>. Le plan indique, sous les n° 1–21, un dépôt d'ossements et 20 tombes ou fragments de tombes.

Le n° 3 est un rassemblement considérable d'os provenant sans doute de sépultures détruites par un chantier de construction (très probablement celui du XIX<sup>e</sup> s.). Les n° 1, 2, 4, 8 et 17–21 correspondent à des sépultures tardives (fin du XVII<sup>e</sup>–XIX<sup>e</sup> s.); cinq d'entre elles sont celles de prêtres (n° 2, 4, 19, 20 et 21).

Les tombes n° 10, 11 et 12 paraissent un peu plus anciennes: elles pourraient appartenir à l'église VI.

Les tombes les plus primitives (ou archaïsantes), construites soit en dalles, soit en murets, sont les n° 5, 6, 7, 9, 13, 14 et 16, et probablement aussi le n° 15 (en pleine terre). Nous utiliserons les indications fournies par cette dernière série au fur et à mesure des besoins.

La chronologie relative étant établie, nous présentons maintenant les observations concernant chacune des étapes successives, en essayant d'identifier la fonction des bâtiments et de déterminer leur place en chronologie absolue.

Chantier I (voir plan, fig. 10)

Les maçonneries que nous avons placées à l'époque I sont implantées dans un terrain qui mérite description. Il s'agit d'une couche épaisse, formée d'un mélange de petits galets et de terre assez grasse, constituant ce genre de fond très dur que les vigneron valaisans appellent du «béton». Cette couche fait partie du grand cône de déjection issu du vallon creusé par l'érosion au-dessus de Muraz. Telle que nous avons pu la constater à l'intérieur de l'église, la surface de cette couche dure descend de 399,95 (au pied oriental du clocher) à 399,47 (sous le chœur polygonal de l'église démolie au XIX<sup>e</sup> s.). Elle ne constituait sans doute pas le véritable sol correspondant à la première époque, mais plutôt le substrat d'une petite couche d'humus.

Les vestiges découverts se situent principalement sous la deuxième travée de l'église actuelle, qu'ils traversent complètement du nord-ouest au sud-est. Les murs qui terminent le groupe du côté du clocher montrent que le bâtiment a été implanté en entaillant légèrement le terrain, particulièrement au sud-ouest et au sud du local A. Correctement appareillés et enduits du côté du chœur, les

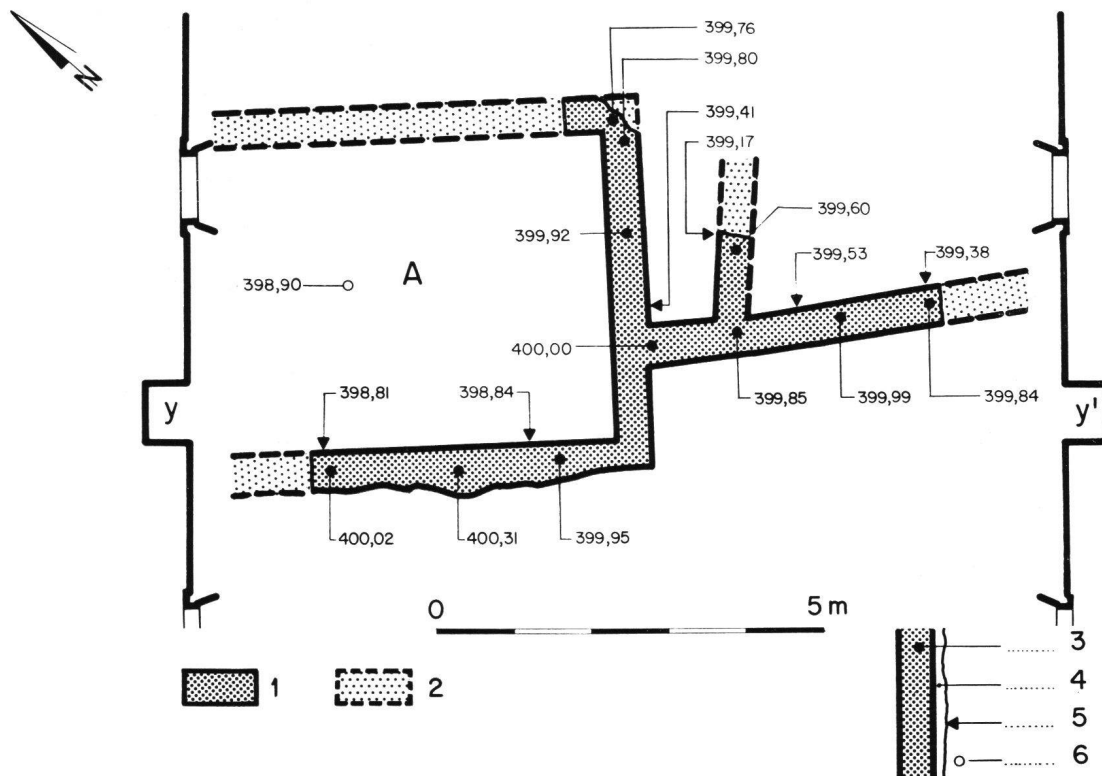


Fig. 10 Chantier (ou époque) I: éléments d'une villa rustica du I<sup>er</sup> siècle.  
1: murs certains; 2: murs restitués. – Cotes de niveau; 3: sur l'arase; 4: sur une retranche; 5: naissance de la fondation; 6: sol ou fond de tombe. Sauf indication contraire, les notations 1–6 valent pour les plans qui suivent. A: local partiellement en sous-sol

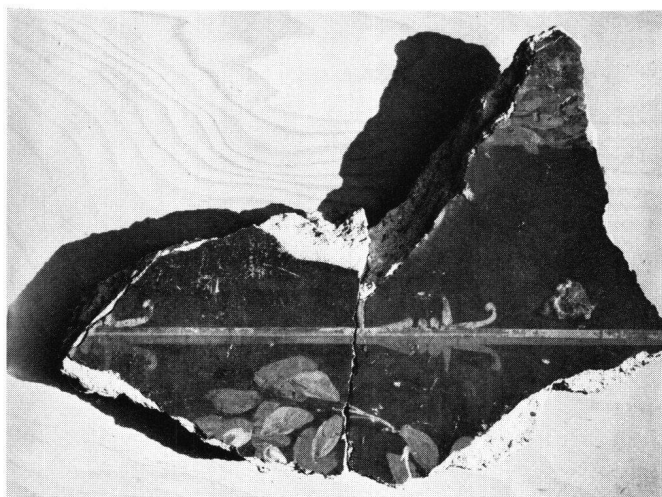


Fig. 11 Fragment de peinture murale (I<sup>er</sup> siècle) : panneau vert sombre, avec feuillage vert clair et élément de grille (?), couleur bronze

murs sont maçonnés contre terre sur l'autre face (du côté du clocher). Nous avons apparemment affaire aux constructions formant une partie de la marge sud-occidentale d'un bâtiment assez vaste.

Dans le local A, le niveau du sol s'établissait à la cote 398,90 (surface de terre battue); dans les deux locaux voisins, au sud-est, le niveau original, difficile à préciser, s'étendait nettement plus haut, probablement assez près du niveau du sol extérieur.

La position des murs en chronologie relative et leur structure nous assurent qu'il s'agit d'un bâtiment remontant à la «bonne époque» romaine (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s.). Les maçonneries sont très compactes et bien assisées. La pierre est mise en œuvre en éléments cassés au marteau, relativement peu épais et posés dans le sens de leur longueur. Le liant est un bon mortier, compact et dur; sa granulométrie est assez fine et régulière. La ligne des parements est une droite rigide et les angles sont correctement construits. L'exiguïté du terrain exploré ne permet pas de déterminer la fonction des locaux.

Quelques petites trouvailles permettent de préciser la datation. Les tessons de céramique trouvés près de l'arase du mur I, le plus méridional, dans la couche de terrain sur laquelle était le sol II, appartiennent tous à la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle<sup>57</sup>. D'autre part, lors de la reconstruction faite à l'époque II (voir ci-dessous) on a comblé le local A en utilisant une terre mêlée de débris de maçonnerie et notamment de fragments d'un bel enduit peint que l'on peut attribuer au I<sup>er</sup> siècle (fig. 11)<sup>58</sup>. Les ruines du local richement décoré d'où proviennent ces peintures ne sont vraisemblablement pas très éloignées et doivent représenter un autre élément des bâtiments de l'époque I.

Nous pouvons enfin signaler la découverte dans un terrain du voisinage d'un as frappé à Rome, dans les années 37-41, sous le règne de Caligula<sup>59</sup>.

Le soin avec lequel les murs ont été bâtis, la découverte de fragments de *tubuli* attestant l'existence de locaux chauffables, et la présence de fragments de peinture murale, font penser que les maçonneries d'époque I appartiennent à une riche *villa rustica* du I<sup>er</sup> siècle. Celle-ci devait constituer un ensemble assez vaste: des maçonneries paraissent exister dans le cimetière (actuellement impossible à fouiller); d'autres ont été constatées à l'est de la cure, lors de la pose de canalisations.

Le moment où ce bâtiment romain fut détruit ne peut être qu'approximativement fixé en considérant la date des constructions d'époque II. Celles-ci (voir ci-dessous) remontent à la fin du III<sup>e</sup> siècle ou au début du IV<sup>e</sup>. Le niveau du sol ne s'étant que peu élevé jusqu'à l'époque II, le laps de temps entre la destruction de la première *villa* et la reconstruction ne semble pas avoir été bien long.

#### *Chantier II (voir plan, fig. 12)*

Les maçonneries II se trouvent sous la première et surtout la deuxième travée de la nef actuelle. Alors que les vestiges de la première époque traversaient entièrement la largeur de la nef, ceux de la deuxième se présentent en deux groupes distincts: un bâtiment A, sous le côté sud-est de la nef, et un autre, B, devant le mur nord-ouest de celle-ci. Entre les deux s'étend un espace libre (C) formant comme un passage du sud-ouest au nord-est, large de quelque 4,60 m.

Les retranches existant au sommet de la fondation, à savoir au pied du mur lui-même, permettent de connaître approximativement les niveaux de sol que la stratigraphie bouleversée ne permet plus de lire. Au pied de la façade nord-ouest du bâtiment A, cette retranche existe de 400,00 à 399,53, indiquant une certaine déclivité du sud-ouest vers le nord-est; celle-ci se marque plus nettement quand le mur est fondé à l'intérieur du bâtiment de première époque. La cote réelle du sol se trouvait naturellement un peu au-dessus de celle que nous avons indiquée pour la retranche.

D'autres indications analogues concernent le bâtiment B: au pied de sa façade sud-est, la retranche est visible de 400,02 à 399,95, suggérant aussi une faible déclivité du sud-ouest au nord-est. Il est probable que la couche d'humus superficielle s'étendait à un niveau supérieur à celui des retranches; l'hypothèse pourrait trouver une confirmation dans le fait que les angles du bâtiment A sont appareillés en pierre jusqu'à la cote 400,22 et en tuf au-dessus d'elle. Sur tout l'espace occupé par ce passage, les murs d'époque I sont arasés vers 400,00.

En dehors de la façade nord-ouest, dont toute la base est bien visible d'un angle à l'autre (longueur 8,90 m) et ne présente aucune trace de porte, la topographie du bâti-

ment A nous est inconnue. Les sondages que l'ingénieur a pratiqués à l'extérieur de l'église, dans un terrain trop gravement bouleversé par les nombreux siècles d'utilisation de l'ancien cimetière, n'ont fourni aucune indication.

En revanche, nous connaissons un peu le local B. De petites dimensions, il mesure intérieurement 3,55 m du nord-ouest au sud-est; sa longueur nous est inconnue, mais dépassait 4,15 m. L'épaisseur des murs est relativement faible (55 cm). A l'intérieur, nous avons retrouvé quelques éléments d'un sol grossièrement dallé au niveau 399,86, dans l'angle nord. Le niveau des retranches sur fondation varie dans le même secteur de 399,71 à 399,80. En revanche, dans la partie sud-occidentale du local, le niveau ancien devait s'élever quelque peu: la retranche au pied de la paroi sud-est monte de 399,80 à 400,05 (du nord-est au sud-ouest). D'autre part, le mur du local A (époque I), arasé pour établir le local B (époque II), ne permet pas un passage du sol au-dessous des cotes 399,95 (au sud-est) et 400,02 (au nord-ouest); entre ces deux points, on constate même une protubérance de l'arase, jusqu'à un point culminant (400,31). Nous ne disposons malheureusement pas d'indication nous permettant de

savoir si cet élément haut dépassait le sol du local (récupéré pour poser un pilier?) ou si l'ensemble du sol se relevait de deux ou trois marches.

L'extrémité du local B, vers le sud-ouest, n'a pas été retrouvée. La paroi du nord-ouest disparaît derrière des adjonctions du XVII<sup>e</sup> siècle (époque IX); celle du sud-est s'interrompt par une fracture. L'éventuelle paroi transversale n'a laissé aucune trace. L'état des murs conservés permet de savoir que l'entrée du local ne peut s'être trouvée que dans la partie maintenant disparue.

La surface réduite des fouilles fait que nous ne connaissons ni le plan du bâtiment A, ni les éventuelles prolongations de celui-ci vers le sud-est, ni celles du local B vers le nord-ouest. Dans de telles conditions, il demeure impossible de déterminer maintenant ni les fonctions que remplissaient ces locaux, ni la place qu'ils occupaient par rapport à un éventuel ensemble de bâtiments.

Dans quelle mesure peut-on dater le chantier II? Nous n'avons pas d'autre base que les données de la chronologie relative et celles que fournit l'examen des maçonneries.

La technique de construction est différente de celle que nous avons signalée en première époque. Les murs eux-

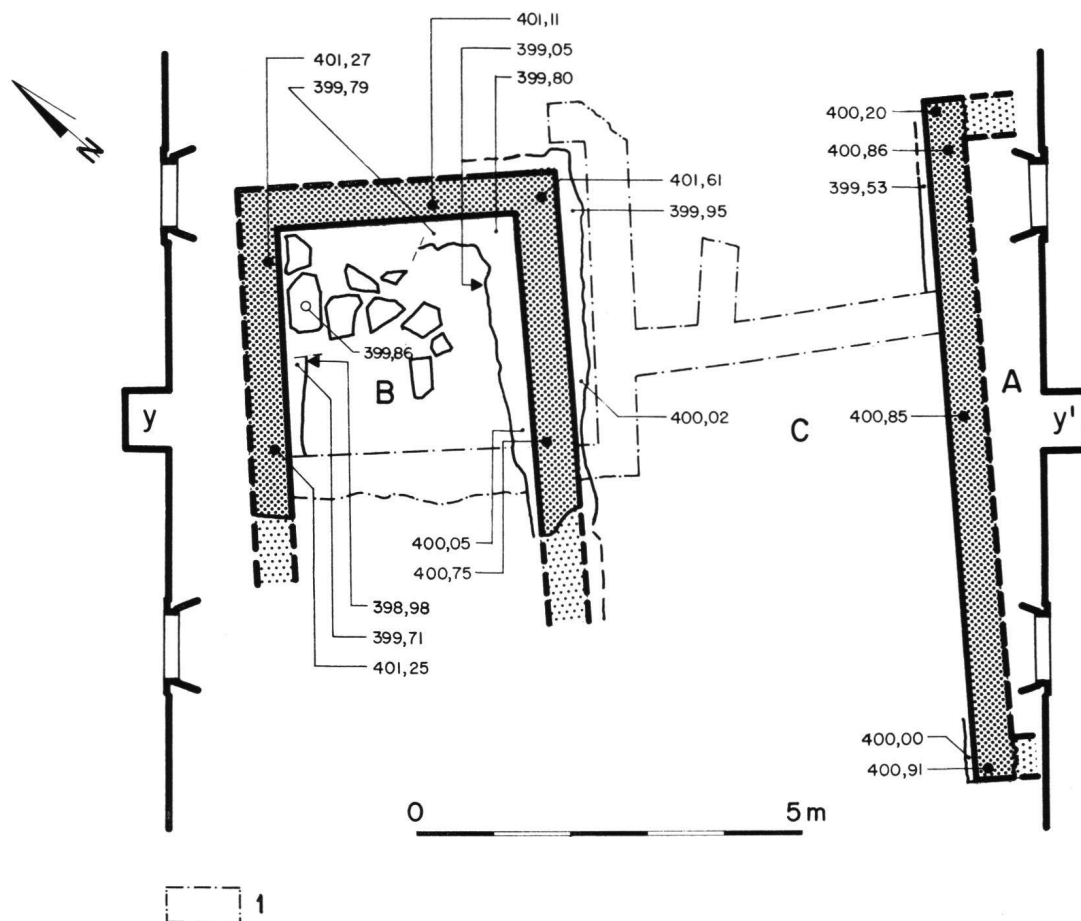


Fig. 12 Chantier II: éléments de la seconde villa (fin du III<sup>e</sup>-début du IV<sup>e</sup> siècle).

1: rappel des murs de l'époque précédente (indication valable aussi pour les plans suivants). A et B: locaux; C: passage intermédiaire

mêmes sont encore bien construits, mais moins régulièrement assisés et un peu moins denses. Les trois angles extérieurs que l'on peut encore voir (deux au bâtiment A et un au local B) sont en revanche très correctement appareillés. L'angle sud du bâtiment A est appareillé en pierre jusqu'à la cote 400,22; en dessus, il est fait de tuf scié avec des hauteurs d'assises variables (13–23 cm). L'angle nord du même bâtiment est conservé jusqu'à la cote 400,20: il est construit en pierre (hauteur d'assises: 7–11 cm). La partie supérieure était probablement appareillée en tuf. Quant à l'angle oriental du local B, tout ce qu'il en reste (jusqu'à la cote 400,61) est construit en pierres peu épaisses (hauteur d'assises: 5–10 cm).

L'alignement rigide des parements ainsi que la faible épaisseur du mur dénotent encore la sûreté des techniques romaines. La paroi intérieure sud-est du local B montre quelques joints marqués au fer, créant un faux appareil

dont les pièces ont environ 19 cm de long et 10 cm de haut. Mais les fondations, notamment en ce qui concerne les trois faces du bâtiment septentrional, attestent une ambiance quelque peu décadente: les pierres (souvent des galets) sont choisies un peu au hasard, disposées sans grand soin: une quantité de mortier suffisante n'apparaît que dans les deux assises supérieures de cette base. Pourtant, un détail montre encore une certaine qualité des connaissances techniques: à l'endroit où le mur sud-oriental du local B croise le mur sud-ouest d'époque I, le constructeur a profondément entaillé le mur ancien pour établir sa propre fondation et ainsi garantir la régularité de la résistance aux efforts de compression. En l'absence de céramique et d'autres petites trouvailles, les constats relatifs aux maçonneries conduisent à placer l'époque II vers la fin du III<sup>e</sup> siècle ou au début du IV<sup>e</sup>.

En considérant l'abaissement du niveau d'exécution

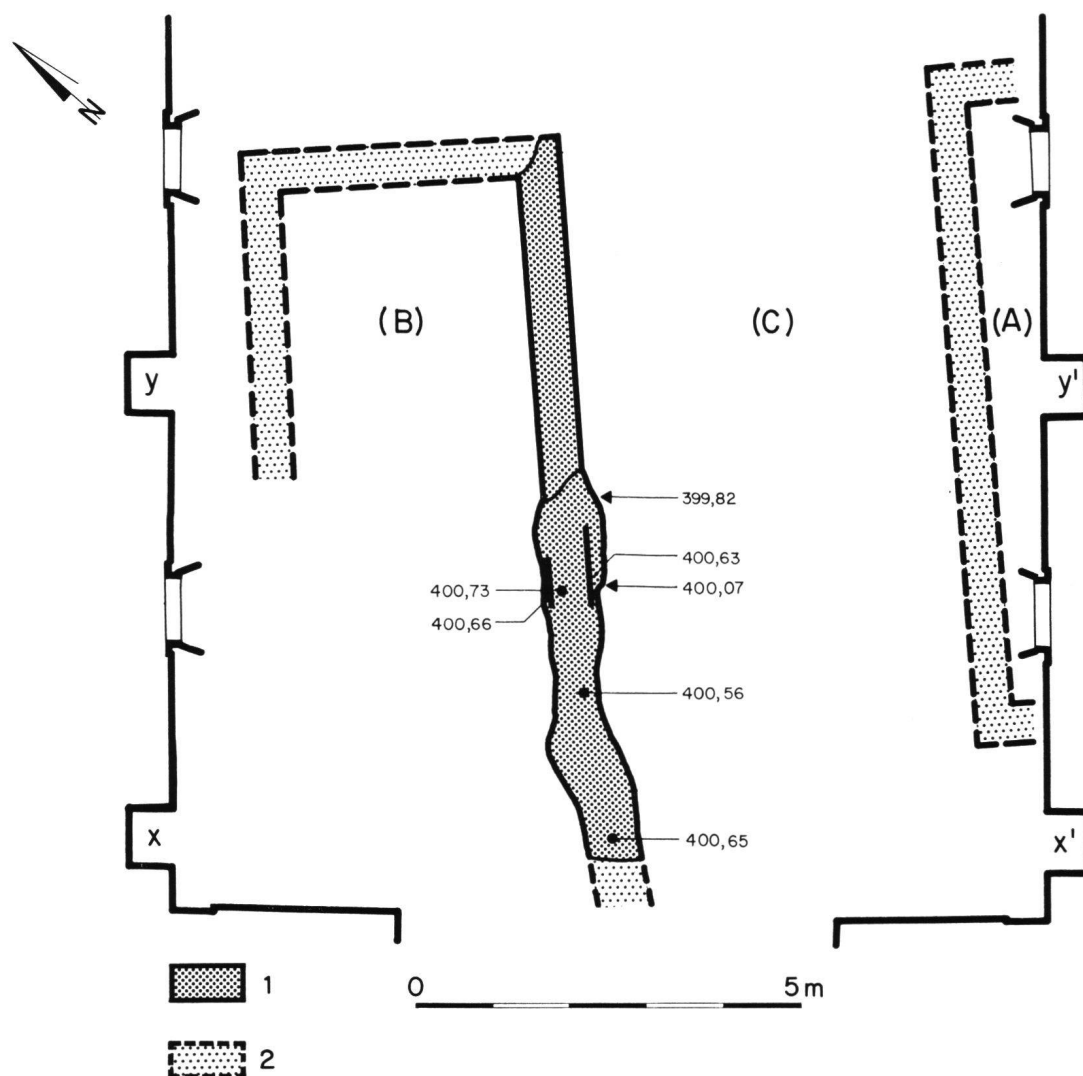


Fig. 13 Chantier III: mur de clôture dans les ruines de la villa (V<sup>e</sup>–VI<sup>e</sup> siècle). 1: clôture; 2: ruines probables de la villa

technique, qui conduit à penser à une époque romaine relativement tardive, il ne faut pas oublier que le niveau du sol n'a pas beaucoup varié de l'époque I à l'époque II. Elles ne doivent sans doute pas être séparées par un laps de temps très considérable.

L'époque II a probablement vu la reconstruction d'une villa romaine sur l'emplacement de l'ancienne, mais sur un plan délibérément nouveau: celui-ci est attesté par la création du passage C entre le bâtiment A et le local B. Nous souhaitons que des fouilles plus étendues permettent un jour d'y voir clair.

*Chantier III (voir plan, fig. 13)*

Il n'est représenté que par une seule base de mur construite dans le prolongement du mur sud-est du local B d'époque II. Il s'agit d'une fondation construite très rudimentairement en amoncelant dans un fossé des pierres moyennes à grosses liées d'un peu de mortier. Le mur qui a existé sur cette base n'est attesté que sur une faible longueur et sur la hauteur d'une seule assise: son épaisseur était réglée sur celle des restes du mur II.

La position en plan et la grossièreté du tracé indiquent plutôt un mur de clôture qu'une transformation de l'édifice II. Les fouilles ont été trop restreintes en surface pour que nous puissions définir mieux la fonction de cette maçonnerie.

Pour modeste qu'elle soit, l'attestation du chantier III a pourtant son importance. Alors que tous les murs des époques I et II étaient fondés dans le terrain naturel très

dur (voir ci-dessus), la fondation d'époque III prend naissance plus haut (399,82–400,07), dans les terrains accumulés depuis l'époque II. La retranche marquant le sommet du fondement et le début du mur proprement dit atteste que le sol se trouvait alors à une cote minimum de 400,66, c'est-à-dire beaucoup plus haut que ceux des chantiers I et II, et très proche du sol probable des époques IV et V. Ainsi, l'appauvrissement des techniques de construction et l'exhaussement du niveau du terrain s'accordent à indiquer un laps de temps assez long entre les époques II et III. Cette dernière appartient déjà au début du haut Moyen Age (probablement au V<sup>e</sup> siècle).

La manière dont le mur III se greffe sur le mur II paraît indiquer que le local B d'époque II était à l'état de ruines visibles. En revanche, nous ne pouvons savoir si le bâtiment méridional A était encore debout.

*Chantier IV (voir plan, fig. 14)*

Les maçonneries remontant à cette époque sont les restes incomplets d'un petit édifice carré ou rectangulaire, situé sous la deuxième travée de la nef actuelle.

Il s'agit uniquement de fondations arasées (sans attestation des murs qui s'élevaient sur elles). Elles naissent de 399,88 à 399,96 (côté nord-est) et à 399,87 (au sud-est); elles sont plus faibles du côté sud-ouest, où leurs bases se situent de 400,15 à 400,38. Leur arase culminant à 400,65,

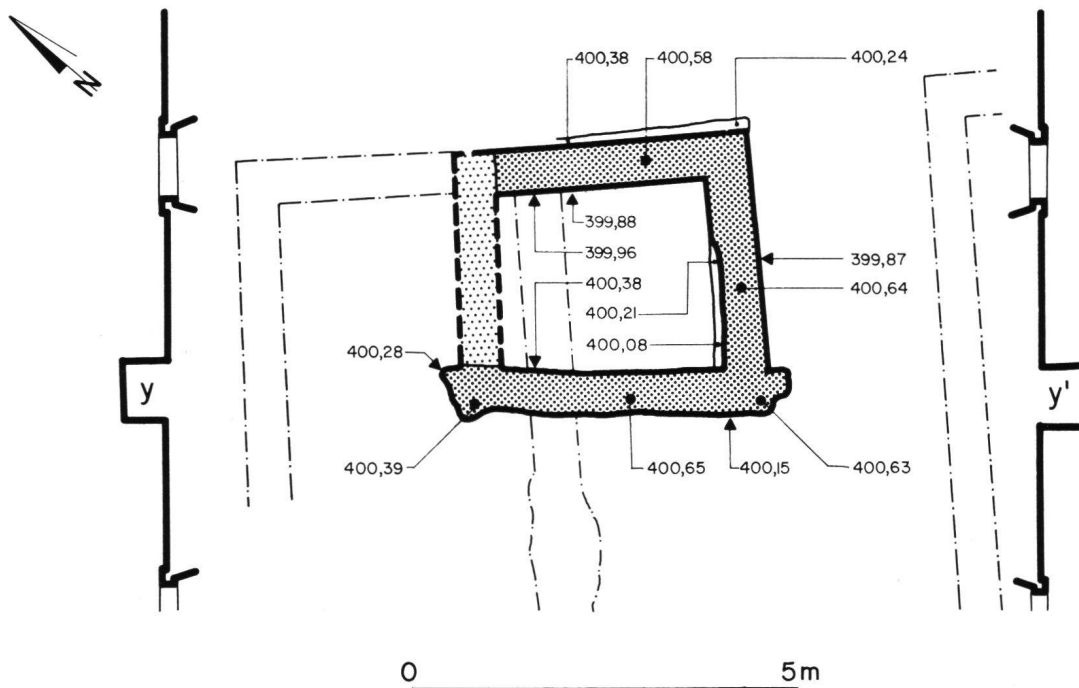


Fig. 14 Chantier IV: oratoire cimétériel mérovingien

il est évident que le sol correspondant se trouvait un peu plus haut.

Ces fondations attestent trois côtés d'un édifice quadrangulaire, construit en partie sur l'ancien passage C, entre les deux bâtiments d'époque II, avec un certain débordement sur celui du nord-ouest (local B). Au sud-est de l'ancien mur II, ces fondations forment un ensemble homogène de maçonnerie, mais au nord-ouest de celui-ci, la fondation de la face sud-ouest se prolonge quelque peu.

Les éléments qui ont dû fermer l'espace au nord-ouest n'ont laissé aucune trace. Bâti dans l'alignement de la paroi nord-est de l'ancien local B, le mur nord-oriental IV se prolongeait vraisemblablement comme son parallèle du sud-ouest, mais en utilisant pour base les restes du mur d'époque II. Ces constats permettent de savoir que la façade disparue se trouvait quelque part au nord-ouest du mur sud-oriental de l'ancien local B (époque II). Nous verrons plus loin comment proposer la restitution du plan.

Quant au problème de la datation, la chronologie relative nous renvoie entre l'époque III, qui date du haut Moyen Age, et l'époque VI, dont le chantier remonte au XI<sup>e</sup> siècle ou éventuellement au XII<sup>e</sup> (voir ci-dessous). En elle-même, la maçonnerie des fondations IV peut appartenir à n'importe quelle fraction de ce laps de temps; les quelques fragments d'*opus spicatum* qu'elles contiennent n'ont guère de valeur chronologique en Valais.

Un moyen de datation très vraisemblable, sans être absolument sûr, est fourni par la tombe n° 9. Celle-ci comprenait au moment de sa découverte des éléments appartenant à trois époques. De la première provenaient les parties nord-ouest et sud-ouest d'un encadrement de tombe en dalles verticales; le squelette du premier occupant ne s'y trouvait plus. De la deuxième, nous avons les restes d'un corps d'adulte (de la tête au bassin); l'inhumation de ce corps avait entraîné la démolition du côté sud-est de l'encadrement primitif. De la troisième enfin, nous restait un corps d'enfant de deux à trois ans (tombe n° 10); son inhumation avait provoqué la disparition des jambes de l'adulte (n° 9) et celle de la petite paroi nord-est du cadre primitif.

Pour se loger, la tombe n° 10 a profité d'une profonde entaille faite dans les fondations IV pour installer la tombe n° 11. Il est donc évident que ces deux dernières sépultures sont postérieures à la démolition du bâtiment IV. En revanche, le cadre primitif de la tombe n° 9 (fig. 15), qui s'arrête exactement contre les fondations IV, paraît bien avoir été établi en un temps où l'édifice IV était debout. Or cet encadrement de dalles, dont les restes permettent de savoir qu'il était de forme trapézoïdale (plus large au sud-ouest qu'au nord-est), appartient sans doute au VII<sup>e</sup> siècle. Nous tenons donc pour très vraisemblable que l'édifice IV remonte déjà au VI<sup>e</sup> siècle; les fondations retrouvées, dont certaines parties sont assez soignées, peuvent convenir à cette époque.

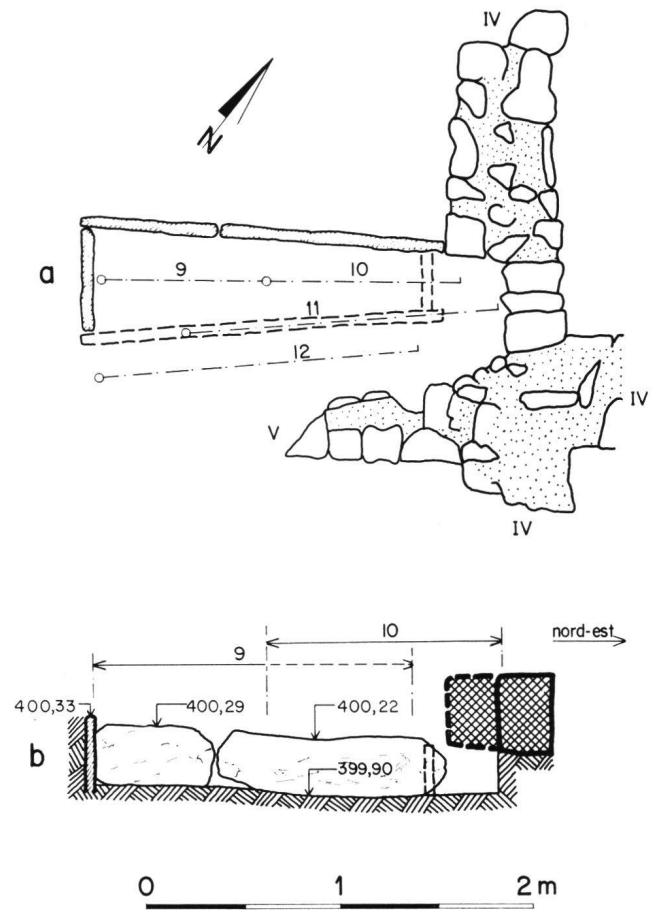


Fig. 15 Tombe n° 9.  
a: plan; b: profil. Sont indiqués, avec le chiffre correspondant, les axes des corps nos 9-12

La fonction demeurerait énigmatique si les transformations de ce local à l'époque V n'existaient pas. En raison de celles-ci, on peut vraisemblablement penser que le bâtiment IV était déjà quelque petit oratoire. Ce minuscule sanctuaire n'était évidemment pas destiné à l'accueil d'une population pour les services religieux. Il s'agit bien plutôt d'un oratoire funéraire en relation avec un cimetière établi, suivant une coutume bien connue du haut Moyen Age, dans les ruines d'un établissement romain. Plusieurs sépultures paraissent appartenir au cimetière développé autour de l'oratoire IV (et de sa transformation en chapelle V): à la tombe n° 9 déjà signalée s'ajouteraient les n° 7, 14 et 16 (toutes à caveau muré plus ou moins mutilé ultérieurement). A l'intérieur de l'oratoire, au pied de sa paroi sud-orientale, nous avons trouvé les restes d'une tombe en dalles qui pourrait remonter aux époques IV ou V (n° 13; 399,75). En raison des nombreux bouleversements qu'il a subis, le sous-sol que nous avons pu fouiller ne donne donc, pour les sépultures du

haut Moyen Age, que des renseignements fragmentaires. Des recherches plus étendues et en dehors de la zone occupée par le cimetière tardif permettraient probablement de trouver des sépultures intactes.

Nous pouvons maintenant proposer la restitution du plan de l'édifice dont la paroi nord-ouest a disparu.

Comme il est très probable que l'abside V a été bâtie sur l'axe sud-ouest-nord-est du bâtiment d'époque IV, nous pourrions admettre que l'axe donné par celle-ci correspond à l'axe original du bâtiment IV. Dans cette hypothèse, le mur nord-ouest de ce dernier pourrait être restitué par symétrie avec le mur sud-est. La disparition du mur nord-ouest aurait pour cause la tombe n° 6 (399,99). Celle-ci était construite en dalles, sur plan rectangulaire, et ne contenait plus guère d'ossements *in situ* et point d'objet. La ciste elle-même ne peut être datée avec précision : sa forme convient à toute la période qui va de la fin de l'époque romaine au Moyen Age. La date proposée pour l'édifice IV est le VI<sup>e</sup> siècle. La tombe n° 6 lui est postérieure ; elle peut donc avoir été creusée dans l'édifice IV encore debout, ou à travers les fondations de cet édifice déjà détruit.

Si la tombe n° 6 a appartenu à l'intérieur du bâtiment IV, la façade disparue doit être cherchée davantage au nord-ouest. Or les dégâts commis dans cette région en creusant les tombes tardives n° 1 et 2 n'ont pas pu être assez considérables pour effacer toute trace du mur que nous cherchons. Se serait-il trouvé sur les restes arasés très haut (401,25–401,27) de la paroi nord-ouest de l'ancien local B (époque II) ?

On peut conclure que si la tombe n° 6 a été aménagée dans le bâtiment d'époque IV, celui-ci s'étendait au nord-ouest jusqu'à l'extrémité de l'ancien local B. Dans l'hypothèse, la façon de greffer l'abside V est tout à fait étrange. Si au contraire, ce qui est parfaitement possible, la tombe n° 6 a été creusée au XI<sup>e</sup> siècle ou au XII<sup>e</sup>, c'est-à-dire après la destruction du bâtiment IV, c'est elle qui a fait disparaître les fondements de la façade nord-ouest. Cette deuxième hypothèse est la plus probable, en raison de la manière dont l'édifice IV a été agrandi à l'époque V. C'est donc elle que finalement nous porterons sur nos plans.

L'édifice construit sur ces bases peu profondes et relativement étroites (55–60 cm) ne pouvait être que léger. L'extrémité des fondations de la façade ouest dépassant un peu l'alignement de la façade sud et probablement aussi celui de la façade nord, on peut se demander s'il n'existait pas là deux petits contreforts épaulant une large ouverture sud-occidentale en arcade ? L'hypothèse reçoit une certaine confirmation du fait que la fondation sud-occidentale (en l'hypothèse, un simple chaînage) est fondée beaucoup moins bas que les autres façades de l'édifice. Les dimensions intérieures de ce dernier étaient d'environ 2,50 m du sud-ouest au nord-est et, suivant notre essai de restitution, de 2,85 m du sud-est au nord-ouest.

#### *Chantier V (voir plan, fig. 16)*

Il s'agit d'une transformation du petit édifice précédent. Il se voit prolongé du côté de l'orient par un espace en demi-cercle. Les maçonneries de cet agrandissement ne sont

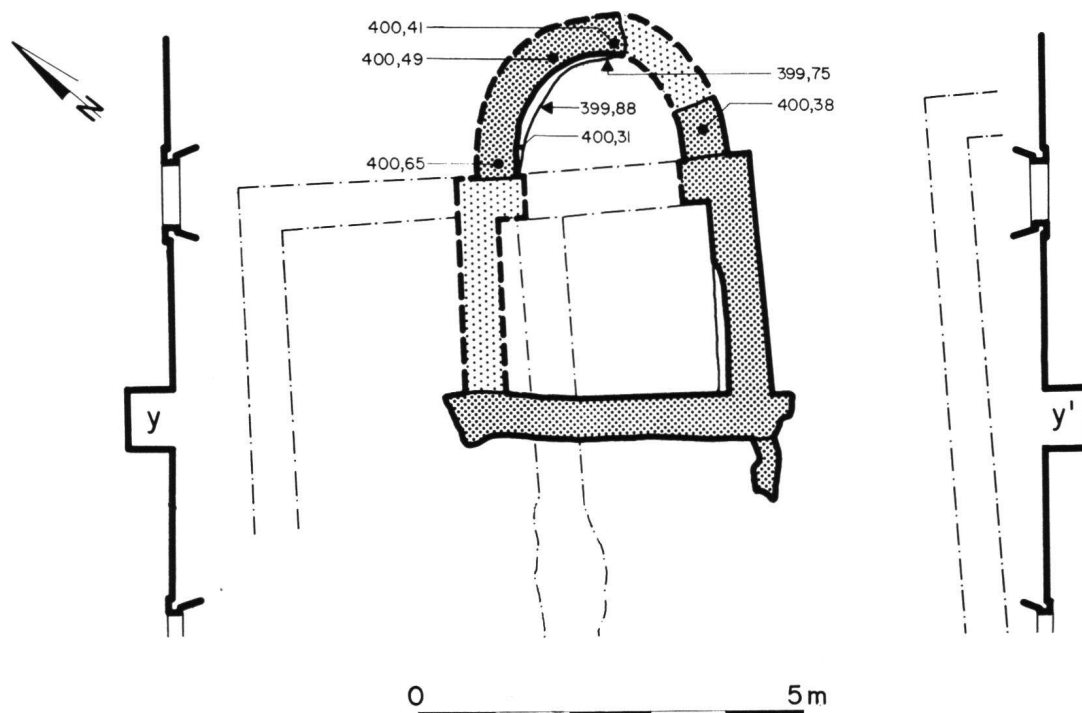


Fig. 16 Chantier V : chapelle cimétériale carolingienne



plus attestées que par des fondations. Celles-ci viennent buter d'une part contre l'ancienne façade nord-orientale du local B (époque II) et de l'autre, contre la façade nord-est du petit édifice IV. Elles sont en parties détruites par deux tombes tardives (n° 18 et 19, corps aux niveaux 399,90 et 399,85). A cause soit de la déclivité du terrain, soit de la volonté d'obtenir un fondement plus considérable, la maçonnerie naît plus bas que les fondations de l'édifice à agrandir (de 399,75 à 399,88).

Le niveau du sol intérieur de cette nouvelle construction ne peut plus être déterminé exactement : on sait seulement qu'il était au-dessus de la cote 400,65 (sommet d'arase de l'abside), au même niveau que celui des fondations de l'époque IV.

Du moment que nous n'avons que des substructures, nous ignorons dans quelle mesure cet allongement vers l'est a entraîné au-dessus du sol une simple transformation ou une complète reconstruction. Une petite fondation, ajoutée devant l'angle sud du bâtiment IV, pourrait être la base d'un support d'avant-toit : aurait-on construit un « porche » très modeste devant la façade sud-ouest ? Ce qui demeure certain, tant en examinant le plan qu'en considérant l'évolution du bâtiment à l'époque VI, c'est que nous avons affaire à une petite chapelle. La manière dont l'abside se greffe sur l'édifice IV permet à la fois de suggérer une restitution pour le tracé de sa façade nord-ouest disparue et aussi de penser que l'édifice était déjà un oratoire ou une chapelle avant son agrandissement.

De dimensions fort restreintes (longueur intérieure, 4,40 m) et n'offrant que des fondations construites sur un plan très commun, la chapelle V est difficile à dater. La chronologie relative nous assure seulement qu'elle est antérieure à l'époque VI (XI<sup>e</sup> s. ou début du XII<sup>e</sup>) et qu'elle est postérieure à l'édifice IV ; nous avons vu que ce dernier peut avoir été bâti au VI<sup>e</sup> siècle. L'abside relativement profonde est encore dans la tradition du haut Moyen Âge et nous la placerions volontiers au IX<sup>e</sup> siècle.

La maçonnerie des fondations V relève d'une technique moins sûre que celle des fondations IV. Cette remarque concorde avec l'hypothèse de l'attribution de l'époque V au IX<sup>e</sup> siècle.

L'oratoire agrandi à l'époque V continue d'être une chapelle cimetériale. La tombe n° 13 qui se trouve dans la nef peut aussi bien appartenir au sanctuaire agrandi qu'à l'oratoire initial. Les sépultures que nous avons signalées en traitant de l'époque IV appartiennent, au moins en partie, au cimetière entourant la chapelle transformée.

#### *Chantier VI (voir plan, fig. 17)*

La chapelle funéraire fait place à un édifice beaucoup plus grand, quoique de dimensions encore modestes. Les restes ont été découverts sous la première et la deuxième travée de la nef actuelle.

Ils consistent uniquement en fondements : ceux d'une

abside enveloppant celle de l'époque V, en mordant quelque peu sur la base arasée ; ceux du mur nord-oriental de la nef, flanquant de part et d'autre l'entrée de la nouvelle abside ; ceux de la partie centrale de la façade sud-occidentale (près du clocher actuel). Toutes ces fondations ont été construites à neuf et posées jusque très près du terrain primitif dur (à l'abside : 399,55–399,84) ; on notera que le mur au nord-ouest de l'abside a été fondé en doublant les restes du local B d'époque II. Les façades latérales n'ont laissé aucune trace, ni à l'intérieur de l'église du XIX<sup>e</sup> siècle, ni à l'extérieur. Leurs fondations ont dû être entièrement démolies lors de la construction d'une nouvelle nef au XVII<sup>e</sup> siècle (époque IX). Elles utilisaient très probablement le bas de la façade nord-ouest du bâtiment A d'époque II, et certainement les restes de la paroi nord-ouest du local B (même époque), qui se trouvent arasés à 401,25–401,27, c'est-à-dire plus haut que le sol de la nef IX elle-même.

La fouille n'a donné aucune information relative au niveau du sol intérieur de cette église, sinon qu'il se trouvait plus haut que 400,82, sommet de l'arase des fondations. Un moyen indirect permet toutefois de connaître ce niveau : les transformations des chantiers VII et VIII ont greffé sur la nef ancienne un chœur (VII) et un clocher (VIII) nouveaux. Or, le sol du chœur VII existe au niveau 400,93–400,96. Le niveau de la nef ancienne était donc soit à la même hauteur, soit un peu plus bas (mais en dessus de 400,82). Le vestibule du clocher-porche (VIII) a été pourvu, en raison de la déclivité du terrain naturel, d'un escalier permettant de descendre au niveau de l'ancienne nef : le bas de cet escalier correspond au niveau 400,97. L'ensemble des données ainsi fournies par l'examen des vestiges des époques VII et VIII permet de déduire que le niveau de la nef VI se situait entre 400,93 et 400,97.

Le niveau du sol à l'extérieur de l'abside est attesté approximativement par une retranche sur les fondations et par une assise qui paraît bien être la première du mur proprement dit (400,55).

Nous avons peu de renseignements sur l'aménagement intérieur de l'édifice. Les fondations du maître-autel n'ont pas été retrouvées, mais seulement celles d'un autel latéral, construit au sommet de la nef, au sud-est de l'entrée du chœur. Près de l'angle ouest de la nef, un massif de maçonnerie, en partie abîmé par une tombe tardive, paraît appartenir déjà à l'église VI. La fonction de celui-ci n'est pas certaine. Comme nous n'avons pas trouvé de substructures d'un clocher à l'extérieur du sanctuaire, on peut se demander si la tour se serait élevée dans l'angle occidental de la nef : il aurait été porté, comme celui de Saint-Sylve à Vex, par un gros mur perpendiculaire à la façade latérale et contrebutant un arc rejoignant la façade d'entrée. On notera que le chantier IX a posé les fonts baptismaux sur le massif arasé : la place serait devenue libre, grâce à la construction du nouveau clocher (VIII).

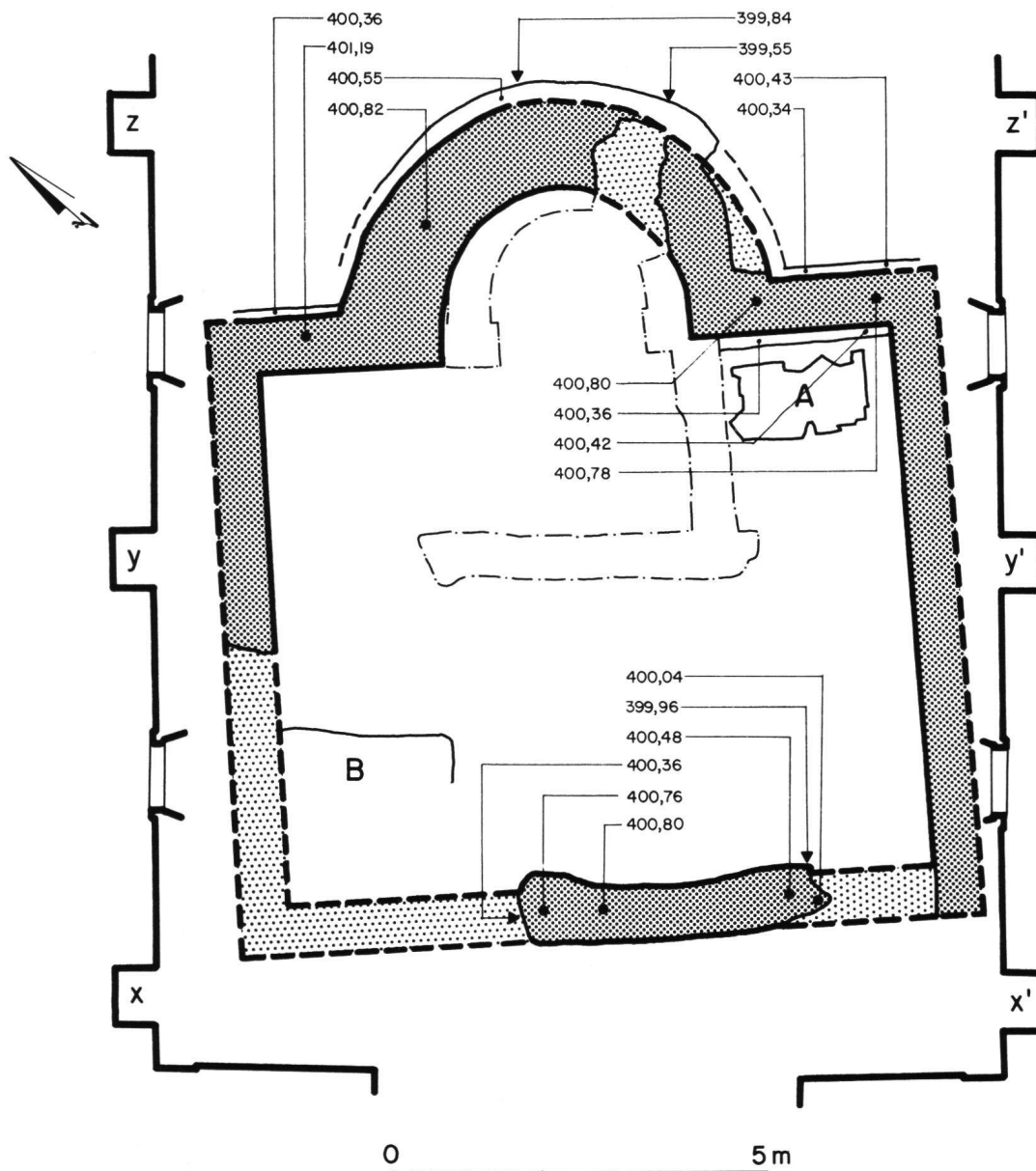


Fig. 17 Chantier VI: église romane. A: base d'autel latéral; B: élément de fondation d'un clocher interne (?)

Le plan de l'abside et l'épaisseur considérable de ses fondations ne permettent pas de remonter au-delà du X<sup>e</sup> siècle. La qualité de la maçonnerie et la technique utilisée correspondent plutôt au XI<sup>e</sup> siècle, époque de transition entre les énormes fondations désordonnées de notre X<sup>e</sup> siècle et les travaux vraiment soignés, exécutés à partir du milieu du XII<sup>e</sup>. La date de l'église VI est vraisemblablement le XI<sup>e</sup> siècle, peut-être aussi la première partie du XII<sup>e</sup>.

Au moins dans son plan, cette église restera en usage jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. C'est donc à elle que font allusion les actes de 1286. La base d'autel latéral que nous avons retrouvée conviendrait à l'autel des SS. Blaise, Roch et

Agathe, fondé en 1450, selon Tamini, par le notaire Claude Gallay.

*Chantiers VII-IX: une église en trois chantiers  
(voir plan, fig. 18 et 20)*

L'église VI a été remplacée par un nouvel édifice dont subsiste le clocher qui porte, gravé sur la clef de voûte de l'entrée principale, le millésime 1657; la nef et le chœur, qui ont subsisté jusqu'à la construction de l'église néogothique et ont été photographiés avant leur démolition (fig. 21), ne sont attestés aujourd'hui que par le bas des murs et par leurs fondations.

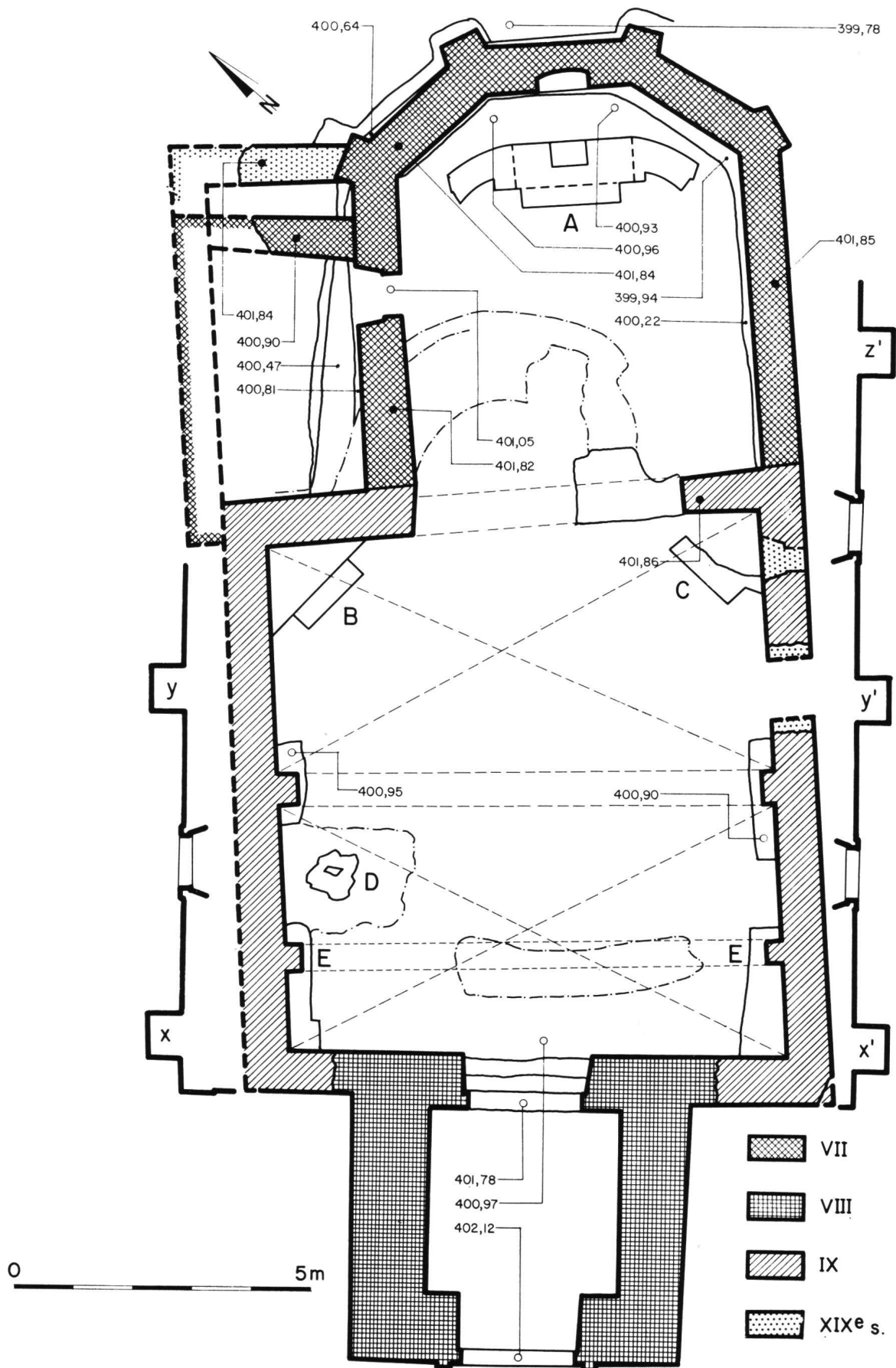


Fig. 18 Chantiers VII–IX: église du XVII<sup>e</sup> siècle, construite en trois chantiers.  
 VII: chœur, peu avant 1615; VIII: clocher-porche, 1657; IX: nef, 1679–1680 (voir les 3 états successifs, fig. 20)  
 A: autel majeur; B: autel Saint-Blaise; C: autel de la sainte Vierge; D: fonds baptismaux; E: sommier de la tribune

L'examen du plan suscite l'étonnement. Le chœur polygonal de forme curieusement aplatie ne se trouve pas, comme on s'y attendrait, dans l'axe de la nef: il est tellement déporté vers le sud-est que sa façade méridionale s'aligne sur celle de la nef. Le clocher-porche est implanté perpendiculairement à la façade d'entrée, mais celle-ci n'est pas perpendiculaire aux façades latérales, ni parallèle à la paroi orientale où se trouve l'entrée du chœur. Le biais de cette implantation a manifestement pour but de diriger l'axe de l'entrée vers le maître-autel du chœur VII. Cet ensemble de dispositions prendrait forme d'énigme si nous ne disposions pas de quelques documents d'archives pour nous le faire comprendre. La date du clocher (1657) est bien antérieure à la construction de la nef: celle-ci a été bâtie à la suite d'une convention passée le 5 mars 1679, entre la commune de Muraz et *les maîtres massons Pierre Rouge et Estienne Guillod*; les paiements pour ce chantier s'échelonnent du 29 juillet 1679 au 13 juillet 1680. La convention précise que l'on devra *faire une nouvelle arcade entre le Cœur et l'église, haute et relevée*. Ce détail prouve que le chœur existait déjà. Il était même antérieur à 1657, année où le clocher fut construit en biais, pour tenir compte du chœur décentré.

Par conséquent, nous pouvons décomposer la construction de l'église en trois chantiers: VII (chœur), VIII (clocher) et IX (nef).

#### *Chantier VII (voir plan, fig. 18 et 20a)*

Un nouveau chœur, établi en raison de la déclivité du terrain sur de puissantes fondations en talus, vient remplacer l'abside VI. Presque carré, le plan se termine à l'orient en polygone aplati. Les deux pans latéraux forment, avec celui du chevet, un angle très obtus. De petits contreforts, dont la signification est plus ornementale que technique, sont élevés aux quatre angles de ce chevet. Dans la paroi nord-ouest est ménagée une porte ouvrant dès l'origine sur une sacristie: la base de la façade nord-orientale de celle-ci a été dégagée sous le niveau de sol du local ultérieurement allongé.

La communication entre ce nouveau chœur et l'ancienne nef VI se trouvait sur l'emplacement de l'entrée de l'abside VI: de ce fait, l'arc triomphal était à la fois étroit, axé sur la nef mais gravement désaxé par rapport au nouveau chœur.

Quelques fragments de remplage de fenêtres ont été retrouvés dans la couche de matériaux exhausant le sol depuis le niveau de l'église VII-IX, jusqu'à celui de l'église X (fig. 19). L'examen des dimensions, notamment de la mesure prise perpendiculairement à la façade, démontre que les morceaux d'encadrement, les fragments de meneaux et de décor sommital proviennent de deux, et probablement de trois fenêtres bifores. Il s'agit probablement d'une fenêtre axiale du chevet et d'ouvertures ménagées soit dans les deux pans de mur voisins, soit dans la

façade sud-est. Le style est celui des derniers moments du goût gothique en Valais. Très simples en profil, les formes ne se compliquent que par le jeu du réseau constituant le sommet du remplage; le matériau n'est ni de la pierre de taille, ni du tuf, mais une simple concrétion de mortier, de plâtre et de petites pierres.

Le noyau d'autel rectangulaire partiellement démoli dans le cadre d'un agrandissement du XIX<sup>e</sup> siècle ne remonte pas jusqu'au chantier VII.

Le revêtement primitif des parois a disparu, la maçonnerie ayant été complètement mise à nu lors d'une réfection ultérieure des enduits (probablement au XVIII<sup>e</sup> s.).

Les dispositions architecturales du chœur VII sont un peu bâtardes et de ce fait assez difficiles à dater. Nous n'avons affaire ni à la rigueur d'un tracé gothique du XV<sup>e</sup> ou du XVI<sup>e</sup> siècle, ni à la sûreté d'un bon plan baroque. Les fragments de remplage découverts témoignent du dernier essoufflement de la mode gothique: on sait que celle-ci a persisté jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, par exemple dans les fenêtres de l'église de Semsales (1630) et de celle de Venthône (1662-1667). L'étude morphologique nous conduirait donc à situer le chantier VII dans les dernières années du XVI<sup>e</sup> siècle, ou plus probablement au XVII<sup>e</sup>, mais en tous cas avant 1657, date à laquelle la disposition en biais adoptée pour le clocher démontre que le nouveau chœur existait déjà.

Les documents d'archives permettent probablement de préciser. Lors de sa visite pastorale de 1615, l'évêque de Sion ordonne: *chorum ecclesiae dicti loci de novo fiat decenti forma*. L'expression *decenti forma* n'est malheureusement pas très claire. Il peut s'agir soit d'un nouveau plan et d'un nouveau volume, soit d'une remise en état convenable d'un volume existant (inachevé ou délabré). Les autres injonctions épiscopales font supposer qu'il est question plutôt de l'amélioration du chœur que de sa reconstruction. En effet, l'évêque veut que l'autel soit convenablement peint (*altare coloribus optimis obducatur et illustre reddatur*) et qu'un nouveau lutrin soit fait pour le chœur (*pulpitum in choro fiat de novo*): on ne voit pas très bien de telles ordonnances de détail si l'évêque pensait à une construction neuve.

De sorte que la question posée est maintenant la suivante: le chœur à aménager était-il encore celui de l'époque VI ou déjà celui de l'époque VII? L'exiguïté même de l'abside romane rendrait les prescriptions épiscopales pratiquement inapplicables. Nous pensons donc que l'on se trouve en 1615 devant le chœur VII. Était-il délabré ou inachevé? Ce que nous avons pu tirer de l'étude morphologique permet d'écarter l'hypothèse d'une époque VII assez reculée pour que l'édifice soit déjà vétuste en 1615. Il s'agit donc d'un chœur récemment bâti, dont l'aménagement intérieur n'est pas terminé. Dans ces conditions, nous estimons pouvoir placer le gros œuvre du chantier VII peu avant 1615 et très vraisemblablement dans les 20 années qui précèdent cette date.

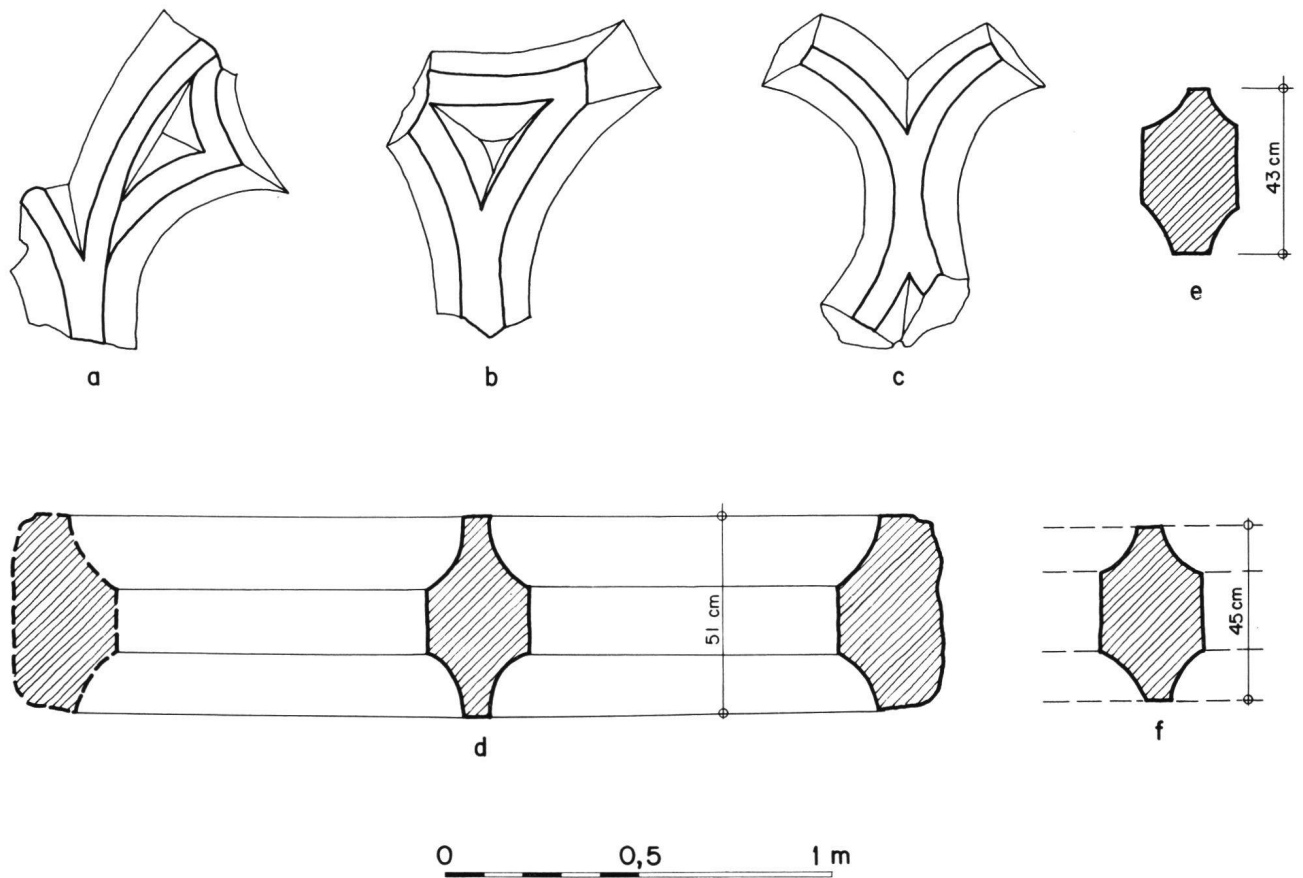


Fig. 19 Eléments de cadres, de meneaux et de remplages provenant de fenêtres gothiques tardives, détruites en 1897. Fenêtre 1: a, b, c, fragments de remplage; d, morceaux de cadre et de meneau. Fenêtre 2: e, fragment de meneau. Fenêtre 3: f, fragment de meneau

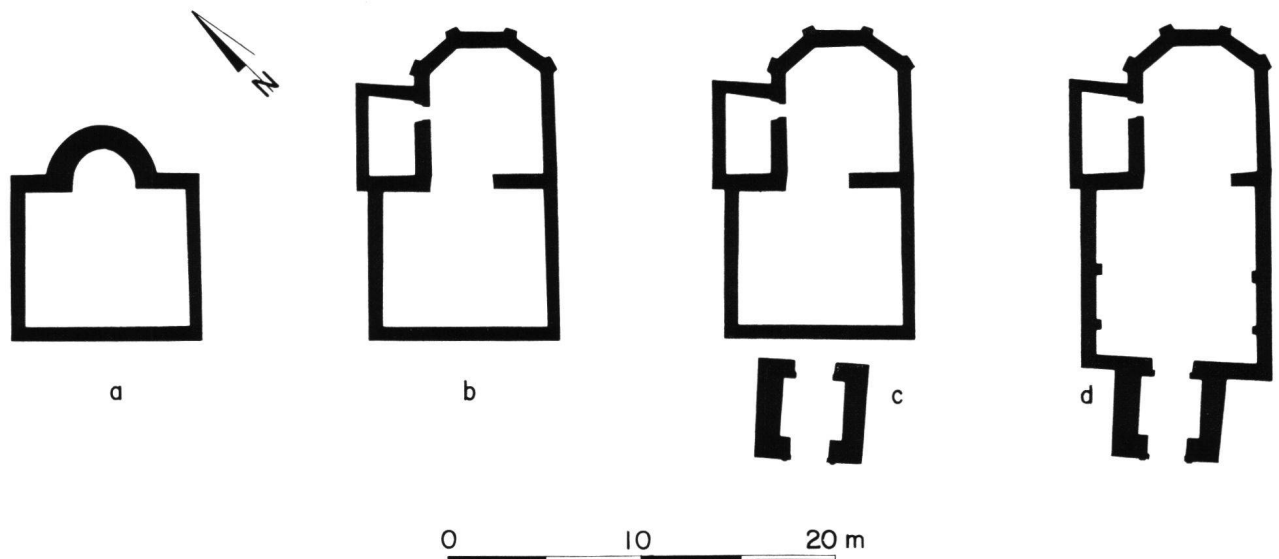


Fig. 20 Les quatre états successifs de l'église au cours du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle. a: église romane VI; b: peu avant 1615, nef VI, chœur et sacristie VII; c: en 1657, nef VI, chœur et sacristie VII, clocher VIII isolé; d: en 1680, chœur et sacristie VII, clocher VIII et nef IX

La consécration du maître-autel, le 13 février 1620, indique que les aménagements exigés en 1615 ont été exécutés, marquant ainsi le couronnement du chantier VII. L'autel dont nous avons retrouvé les restes n'est plus celui qui fut consacré en 1620 (voir ci-dessous).

Le droit de patronage reconnu aux nobles de Monthey dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle serait-il en rapport avec une part financière prise à ce chantier ?

La disposition du nouveau chœur en dehors de l'axe de l'ancienne nef nous paraît démontrer que l'on entendait par la suite reconstruire toute celle-ci en décalant vers le sud son axe et sa façade méridionale. L'idée, peut-être trop ambitieuse pour les disponibilités financières d'un petit village, fut par la suite abandonnée: la curieuse implantation du clocher fait voir qu'on ne songeait plus en 1657 à un tel élargissement.

#### *Chantier VIII (voir plan, fig. 15 et 20b)*

Le clocher a été construit en 1657, en avant de la façade sud-ouest de la nef ancienne encore conservée, et orienté, comme nous l'avons dit, de manière à diriger les regards vers le maître-autel du nouveau chœur. Le rez sert de porche; en dessus se trouvent trois étages couverts par une pyramide de pierre.

L'entrée principale, du côté de la route, est un beau portail de style renaissant, très simple, exécuté en pierre de taille. Le vestibule auquel il donne accès occupe toute la base de la tour, sous un simple plafond. La porte secondaire qui ouvrait du vestibule sur la nef, était seule munie de vantaux. L'arc de son encadrement en plein cintre a malheureusement disparu lors des transformations du XIX<sup>e</sup> siècle; les restes des vantaux ont été réutilisés à la cave de la cure. L'accès à la nef se fait aujourd'hui de plain-pied; au XVII<sup>e</sup> siècle, quelques marches permettaient de descendre jusqu'au niveau de la nef VI.

Les deux premiers étages sont presque aveugles. Le troisième, souligné à l'extérieur par un cordon, possède quatre ouïes avec encadrement en plein cintre (pierre de taille), une par façade. Cet étage, où se trouvait l'ancien mécanisme de l'horloge, maintenant remplacé et conservé dans l'église, contient cinq cloches: les deux plus grosses en bas, et les trois petites au-dessus. La plus grosse du registre inférieur porte la date de 1728; l'inscription indique qu'elle a été augmentée de 400 livres. Il s'agit vraisemblablement d'une cloche provenant de l'ancien sanctuaire, refondue et agrandie au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'autre cloche de ce registre date de 1956, de même que la plus grosse du registre supérieur. Les deux plus petites cloches, placées sous le vocable de saint Jean pour l'une, et de saint André pour l'autre, portent le millésime de 1728.

La couverture est constituée par une flèche de maçonnerie construite sur plan octogonal, avec arête saillante. Presque au bas de la pyramide, on a aménagé une lucarne dans chacun des quatre pans qui correspondent aux

façades de la tour. Au pied des autres pans, une petite construction sert au renvoi de l'eau. Ces divers détails apparentent la flèche de Muraz aux autres couvertures de clocher relativement tardives du Valais. Nous espérons publier un jour une étude comparative de ces pyramides de pierre, dont la mode commence en valais au Moyen Age pour durer jusqu'en plein XIX<sup>e</sup> siècle: leur aspect quelque peu archaïque et les réminiscences gothiques qui s'y manifestent, ne doivent pas tromper l'observateur.

Le clocher de Muraz appartient à la grande famille des clochers-porches répandue en amont du Léman, jusqu'à Sion. Les prototypes encore conservés de ce genre de construction sont, en Valais, les clochers de l'abbaye de Saint-Maurice (XI<sup>e</sup> s.) et de la cathédrale de Sion (XII<sup>e</sup> s.). Dans le voisinage de Muraz, on peut signaler ceux de Vouvry et Val-d'Illiez (XV<sup>e</sup> s.), Vionnaz (XVI<sup>e</sup> s.), Monthey (début du XVIII<sup>e</sup> s.). Il serait intéressant d'étudier un jour les motifs pour lesquels ce type de clocher est fort répandu de Sion en aval, mais inconnu en amont.

Assez bien proportionné en lui-même, le clocher de Muraz paraît aujourd'hui trop bas. Cette impression provient uniquement du niveau très élevé auquel se trouve la faite de la nef du XIX<sup>e</sup> siècle. L'ancien état résultant des travaux du XVII<sup>e</sup> siècle convenait beaucoup mieux aux dimensions de la tour (fig. 21).

#### *Chantier IX (voir plan, fig. 18 et 20c)*

Le dernier des trois chantiers du XVII<sup>e</sup> siècle remplace, par une construction nouvelle, la nef VI jusqu'alors conservée entre le nouveau chœur (VII) et le clocher (VIII). Dans l'ensemble du plan, cette nouvelle nef paraît assez maladroite. Il ne faut pourtant pas oublier que la liberté des bâtisseurs était étroitement limitée par la présence du chœur, répondant à un programme, et par celle du clocher, répondant à un autre.

La convention passée le 5 mars 1679 entre la commune et les maçons ne serait pas absolument claire sans le résultat des fouilles archéologiques. Le texte établit en effet que les maîtres Rouge et Guillod, *doivent faire la nef de l'église avec une arcade par le mellieux, fondée sur la terre, jointe ou enchassée aux deux murailles des deux costés; et puis la Croste (= voûte) de cà et de là en fasson de bonnet de praistre. Item faire une nouvelle arcade entre le Cœur et l'église, haute et relevée. Item faire deux grandes fenêtrés du costez du soleil, à la grandeur que la nef leur permettra, comme aussi les ferrer et blanchir. Item mestre une clefs au travers de l'église. Item, un petit traversier an l'arcade du cœur pour pousser un crucifix. Item enchasser les pièces de bois aux murailles pour soutenir les lougés de l'église. Item ils doivent blanchir toute l'église et noircir les pieds des murailles et les deux arcades.*

Le document peut signifier ou la reconstruction totale de la nef, ou la transformation d'une nef ancienne, par adjonction de l'arcade médiane avec ses deux piliers, du

nouvel arc triomphal, des voûtes et du support pour une tribune, etc. L'expression *faire la nef* se prête aux deux interprétations.

L'analyse archéologique permet de trancher: elle montre que les piliers existant au milieu de chaque face interne de la nef ont été construits, de même que leurs fondations, en même temps que les murs de celle-ci et non pas accolés à des parois plus anciennes. Il est donc évident que la convention de 1679 traite bien d'une construction neuve remplaçant l'ancienne.

La nouvelle arcade entre le Cœur et l'église est sans doute justifiée par le fait que l'ancienne nef devait être moins élevée que la nouvelle et que, de ce fait, l'arc triomphal s'en trouvait réduit au minimum. L'analyse a montré que le petit pan de mur constituant le piédroit méridional de la nouvelle arcade appartenait au même chantier que les murailles de la nef. Quant à la tribune (*louges*), la poutre transversale qui la supportait était soulagée à ses extrémités par deux petits piliers que nous avons retrouvés, saillant des murs latéraux, un peu à l'orient du clocher.

La voûte *en fasson de bonnet de prêtre* à construire à l'est et à l'ouest de l'arcade médiane est sans doute une voûte baroque à arêtes qui ressemble, de loin, à une barrette ecclésiastique.

Deux fenêtres, certainement une par travée, devaient être ménagées dans la paroi sud-orientale de la nef. Le texte ne mentionne pas la petite ouverture énigmatique (trop étroite pour être une porte) construite en même temps que le mur sud-oriental, au sommet de la nef, et obturée par des travaux ultérieurs.

Le maître-autel était-il encore celui que l'évêque avait consacré en 1620? Nous savons seulement que lors des visites pastorales de 1739 à 1766, l'évêque constate toujours que le maître-autel n'était pas consacré. Nous n'avons pas de renseignement concernant les autels latéraux avant la visite pastorale de 1739.

Nous avons retrouvé, dans la paroi sud de la nef, dans la travée proche du chœur, quelques fragments de l'enduit avec soubassement peint en noir que prévoyait la convention de 1679.

Le faite de la nouvelle nef était probablement déjà à la hauteur dont témoigne la photographie prise au XIX<sup>e</sup> siècle, avant la démolition (fig. 21). Il arrivait contre le clocher, environ un étage plus bas que le cordon inférieur du 3<sup>e</sup> étage. Ce faite se prolongeait jusque vers le milieu du chœur où il se subdivisait pour donner naissance aux pans de couverture correspondant aux trois faces du chevet.

#### *Petits travaux entre les chantiers IX et X (voir plan, fig. 18)*

Dans ses grandes lignes, l'église constituée par les trois chantiers du XVII<sup>e</sup> siècle (VII, VIII et IX) n'a guère changé jusqu'à sa démolition peu avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, il n'est pas sans intérêt de rappeler ici quelques transformations mineures et certains travaux



Fig. 21 L'église baroque de Muraz avant la démolition (en 1897).

A gauche, le chœur VII, flanqué de la sacristie agrandie au XIX<sup>e</sup> siècle; au centre, la nef IX (la fenêtre est postérieure); à droite, le clocher VIII (encore conservé de nos jours)

d'entretien. Nous verrons d'abord ce qui concerne le bâtiment lui-même, puis ce qui touche à son aménagement liturgique.

#### *Entretien et transformation du bâtiment*

Deux modifications ont touché le plan même de l'église.

La première concerne l'ouverture de la petite porte latérale de la nef, du côté de la cure. Située près du pilastre séparant les deux travées, elle a été créée en 1795: les comptes de cette année enregistrent des dépenses pour la pose de l'encadrement, la construction du vantail de bois et la serrurerie.

La deuxième modification du plan concerne la sacristie. Lors des fouilles, nous avons trouvé d'abord les restes de sa paroi nord-est: elle se trouvait, lors de la démolition de l'église, accolée au premier contrefort du chevet. Au-dessous du niveau du sol et plus près de la porte de communication avec le chœur, nous avons découvert les fondations d'une façade nord-orientale plus ancienne. L'allongement de la sacristie remonte aux années 1815-1817: sans permettre de préciser davantage la date, la comptabilité mentionne des journées de maçon, la fourniture de pierre,

de sable, etc. La sacristie sera l'objet de petits travaux (1823). En 1883, nous apprenons que ce local possède une voûte dont nous ignorons la date.

Parmi les autres modifications de l'édifice, on peut signaler en 1796 la construction d'un avant-toit (*pelle*) protégeant l'entrée principale de l'église; sa couverture est faite en bardeaux (*tavillons*) de chêne.

Le toit de l'église est naturellement l'objet d'assez fréquents travaux d'entretien. En 1623, l'évêque note que la couverture de l'église doit être refaite: *ecclesia cooperienda venit*; dans les textes de cette époque, *ecclesia* peut signifier soit l'ensemble de l'église, soit la nef seule. Comme le chœur était relativement récent (voir ci-dessus, chantier VII), il est probable que l'ordonnance épiscopale se rapporte à la vieille nef, encore en service.

En 1719, la commune achète une grande quantité de *tavillons*; elle fait mesurer la surface du toit de l'église (34 toises un quart). Il est donc vraisemblable que l'on prévoyait une réfection de la couverture de cet édifice. La mesure donnée montre que l'on entendait recouvrir toute l'église: nef, chœur et sacristie. Le délai d'une quarantaine d'années écoulé depuis le chantier IX avait donc suffi à rendre déjà vétuste le premier *tavillonnage* de la nef. Celui-ci n'était donc probablement pas de chêne, mais de simple sapin. En 1802, un rapport du curé signale que le toit est en mauvais état et que les gouttières provoquent des dégâts dans les structures de l'église; il veut que celle-ci soit couverte d'ardoises (*ex laminis tegatur lapideis*). Nous ne savons pas à quel moment ce genre nouveau de couverture supplanta à Muraz le bardeau de la tradition; du moins, la photographie de l'église prise peu avant sa démolition montre une couverture d'ardoises taillées (fig. 21).

Nous avons déjà signalé la découverte de traces de l'enduit original du XVII<sup>e</sup> siècle sur les parois de la nef. Ce dernier enduit a été piqué pour recevoir une nouvelle couche à laquelle se superpose plus tard, mais sans piquage, un dernier revêtement. Au chœur, seules les deux couches tardives existent, l'enduit original ayant été complètement arraché. Les documents ne permettent pas de dater ces deux réfections. Il est probable que la première remonte à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et la seconde au courant du XIX<sup>e</sup>.

#### *Travaux concernant l'aménagement liturgique*

Le maître-autel consacré en 1620 a été remplacé par un autre avant 1739. En effet, à cette date, l'évêque constate que l'église possède un autel principal non consacré (donc muni d'un autel «portatif»); la même remarque se trouve encore dans les procès-verbaux des visites pastorales de 1755 et 1766.

Les archives paroissiales rapportent la reconstruction du maître-autel. Au terme du contrat passé le 12 juin 1803, les frères Garzia, de Lugano, sont chargés du travail

pour la somme de 30 louis. Ils exécuteront l'autel selon le plan, *en marbre à feu, lavable à l'eau chaude et à l'eau froide* (stuc). Les Garzia feront faire le tableau de l'autel par un peintre convenable. Une quête fut organisée auprès des paroissiens.

L'examen des vestiges de l'autel découvert au fond du chœur montre qu'il s'agissait d'un ancien autel de maçonnerie, de plan rectangulaire et à parois verticales, auquel on a ajouté deux ailes latérales en briques revêtues de stuc. La face antérieure de l'ancien autel est refaite en utilisant aussi ces mêmes matériaux.

Les documents mentionnent deux autels secondaires à partir de 1739: celui de la Vierge, à droite en entrant, et celui de saint Blaise, à gauche; ils ne sont pas consacrés (de même en 1755, 1766 et à nouveau en 1883). Il convient probablement d'attribuer à ces deux autels (ou à leurs transformations ultérieures) les bases découvertes en travers des angles nord et est de la nef. Mais il faut signaler les faibles restes de deux autres bases trouvées le long des parois latérales, contre les angles ouest et sud (sous l'ancienne tribune): leur destination reste inconnue.

Les fonts baptismaux, dont nous avons retrouvé la base dans la première travée de la nef de 1679-1680, ont été complètement refaits entre 1749 et 1751: on note des frais tant pour la pierre que pour le buffet.

Nous avons déjà signalé (voir ci-dessus, chantier VIII) les trois cloches que la commune de Muraz et Illarsaz a fait faire en 1728 et qui demeurent actuellement en service.

En 1883, le rapport du curé, préparé pour la visite pastorale, semble indiquer que l'on songe déjà à construire une nouvelle église. Il constate en effet que si le sanctuaire est en bon état, il est toutefois beaucoup trop petit et qu'il est construit *dans un bas-fonds humide*. L'aperçu historique a montré que la population paroissiale, relativement stable au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, a doublé dans les deux premiers tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### *Chantier X (voir plan, fig. 3)*

La construction de la nouvelle église, commencée en 1897 et couronnée par la consécration, le 30 novembre 1898 (fête de saint André) par Mgr Adrien Jardinier, allait tenir compte à la fois des observations contenues dans le rapport de 1883 et de la mode en matière d'architecture religieuse.

De manière à éviter autant que possible l'humidité, le sol de la nouvelle construction est établi au niveau du vestibule existant depuis le XVII<sup>e</sup> siècle au bas du clocher, c'est-à-dire près d'un mètre en dessus de l'ancien niveau.

Pour répondre aux besoins de la population, la surface de la nouvelle nef est deux fois plus grande que celle de l'ancienne; mais on notera que la surface du nouveau chœur est sensiblement égale à celle du précédent.



Quant à la mode du temps, elle trouve sa satisfaction dans le choix du style néo-gothique. Si le volume intérieur est bien proportionné, on peut en revanche regretter que l'élévation du faite porte préjudice à la silhouette de l'ancien clocher. La récente restauration s'est attachée à conserver autant que possible, non seulement les formes, mais aussi le décor et le mobilier néo-gothiques.

#### L'APPORT DES FOUILLES À L'HISTOIRE LOCALE

Pour modeste qu'il soit, le résultat des fouilles que nous avons pu faire dans l'église de Muraz éclaire tout de même l'histoire locale. Il apporte des renseignements nouveaux ou de simples compléments d'information sur l'occupation romaine des lieux, sur le premier sanctuaire chrétien de l'endroit et sur les origines de la structure paroissiale. Notre étude est en même temps une petite contribution à l'histoire de l'architecture ecclésiastique dans le diocèse de Sion et spécialement dans la région qui s'étend en aval de Saint-Maurice.

##### *Epoque romaine*

Les connaissances relatives à l'époque romaine, avant nos fouilles, sont données par M.-R. Sauter, dans le deuxième supplément de sa *Préhistoire du Valais*<sup>60</sup>. Notre collègue rappelle que le toponyme «Muraz» évoque «des constructions romaines». D'autre part, il établit que la borne milliaire découverte en 1956 à Marendeux (Monthey) et remontant aux années 293–305 devait se trouver à Muraz, sur une route directe reliant Martigny à Genève par la rive gauche du Rhône et du Léman.

Les petits éléments de construction romaine (époque I et II) que nous avons pu examiner sur une surface très restreinte, suffisent à démontrer la réalité en ce lieu d'une habitation romaine assez riche, datant du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Détruite dans des circonstances que nous ignorons, elle a été rebâtie sur un plan différent, probablement vers la fin du III<sup>e</sup> siècle ou le début du IV<sup>e</sup>. Elle semble avoir été abandonnée assez tôt.

Des recherches plus complètes dans les terrains voisins de l'église et de la cure permettraient sans doute d'acquiescer des connaissances précises sur l'établissement romain de Muraz, sa première destruction, sa reconstruction et finalement sa disparition.

##### *Epoque mérovingienne et carolingienne*

Le toponyme «Muraz» n'indique pas seulement l'existence d'une construction romaine; par sa signification de «ruines», il nous apprend aussi qu'à l'occupation romaine succède un temps d'abandon. En effet, dans les endroits où la *villa* a évolué en domaine du haut Moyen Age, puis, souvent, en village, le nom du *fundus*, rappelant celui des

propriétaires, a pu demeurer vivant dans la toponymie. Dans le cas de Muraz, l'oubli dans lequel ce nom est tombé provient d'un abandon suffisamment long pour qu'aucun souvenir ne reste attaché aux ruines visibles dans le haut Moyen Age.

Cette considération purement théorique se trouve confirmée par le résultat des fouilles: nous avons constaté la forte remontée du niveau du sol depuis l'époque II jusqu'à l'époque III, qui appartient déjà au haut Moyen Age. En revanche, de l'époque III à l'époque VII (XVII<sup>e</sup> s.), l'occupation permanente du site par les sanctuaires successifs provoque une certaine stabilité du niveau.

Nous ignorons si le village de Muraz a pris naissance à l'endroit où il existe de nos jours. La raison pour laquelle l'oratoire mérovingien (époque IV, VI<sup>e</sup> s.), transformé plus tard en chapelle (époque V, IX<sup>e</sup> s.), a été construit sur une partie des ruines romaines, paraît bien être la création d'un cimetière du haut Moyen Age situé à l'écart des lieux habités. Ce lieu de sépulture, au sujet duquel des fouilles plus étendues pourraient nous renseigner mieux, rappellerait les *martereys* qui existent sur le Plateau vaudois et fribourgeois, ainsi que dans le Chablais<sup>61</sup>. De tels cimetières étaient ordinairement utilisés par plusieurs villages. Dans le cas de Muraz, rien ne permet d'en établir une liste certaine.

Nous ignorons à quel moment le village médiéval de Muraz prit naissance. Il n'en reste pas moins que l'oratoire mérovingien et la chapelle carolingienne découverts par nos fouilles sont beaucoup trop petits pour avoir jamais servi aux célébrations liturgiques d'une paroisse. Les habitants du village étaient donc rattachés à une église paroissiale du voisinage, soit Collombey, soit Vionnaz; les documents qui permettraient de se déterminer font défaut. Si des fouilles archéologiques mettent au jour les vestiges des premières églises qui ont existé dans les localités du voisinage, le problème pourra être repris avec quelques chances d'être résolu.

Aucun document historique ne fait allusion à l'oratoire IV, ni à la chapelle V. Mais c'est peut-être de cette construction que nous vient le vocable de saint Jean l'Évangéliste, qui, durant le Moyen Age, cède lentement la place, *de facto* seulement, à celui de saint André, apôtre. Le vocable de saint Jean, utilisé de très bonne heure dans le diocèse de Sion, conviendrait parfaitement à un oratoire fondé à l'époque mérovingienne et agrandi à l'époque carolingienne.

##### *La première église paroissiale*

Les fouilles nous ont appris qu'à la chapelle cimétériale carolingienne succède un lieu de culte plus grand, que l'on peut attribuer au XI<sup>e</sup> siècle ou peut-être au début du XII<sup>e</sup>. Cet édifice, dont le plan ne changera pas jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle, mais dont les superstructures ont

pu être transformées, n'est autre que l'église paroissiale à laquelle les documents font allusion depuis 1286. Ce sanctuaire fut-il d'emblée un centre paroissial? Il est possible que le nouvel édifice, évidemment destiné à recevoir la population pour les offices religieux, ait été quelque temps une chapelle desservie seulement certains jours par un prêtre d'une paroisse voisine; puis serait intervenue l'institution paroissiale proprement dite. Les documents qui permettraient de trancher la question font malheureusement défaut. Nous pouvons seulement affirmer que la paroisse de Muraz n'est pas antérieure au XI<sup>e</sup> siècle.

Contrairement à ce que pensait Tamini, Muraz ne faisait pas partie de la paroisse de Collombey dans le troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle. L'échange conclu en 1263 entre le prieuré de Lutry et l'abbaye de Saint-Maurice ne mentionne que deux dépendances de l'église de Collombey: les chapelles de Troistorrents et de Monthey. Il ne fait mention d'aucun lieu de culte à Muraz. Le sanctuaire dont l'archéologie a fait découvrir l'existence à Muraz bien avant cette date ne dépendait donc pas de Collombey en 1263. Il était alors soit une dépendance de la paroisse de Vionnaz, soit le centre d'une paroisse locale. Aucun document ne faisant la moindre allusion à une chapelle de Muraz qui, vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, aurait dépendu de l'église de Vionnaz, l'opinion la plus vraisemblable est que Muraz avait déjà à cette époque sa propre paroisse.

Nous ignorons quand, à partir du XI<sup>e</sup> siècle, mais avant 1283, cette paroisse a été instituée. Nous ne savons pas davantage, faute de documents, de quelle paroisse-mère elle avait été détachée.

#### *Durée exceptionnelle du plan roman*

Le fait que l'église de Muraz ait conservé jusque dans la première partie du XVII<sup>e</sup> siècle son abside romane mérite d'être signalé comme une attestation de la pau-

vreté de la paroisse et aussi comme une rareté dans l'histoire architecturale du diocèse de Sion. En effet, sur ce territoire, les petites absides romanes des églises ont été remplacées de bonne heure par des sanctuaires plus vastes. Nos fouilles l'ont montré à Nendaz (XIV<sup>e</sup> s.), à Saxon (XV<sup>e</sup> s.), à Saillon et à Sierre, (église du Marais, XVI<sup>e</sup> s.); ces cas doivent sans doute être rapprochés de ceux de Vex (XV<sup>e</sup> s.) et de Vercorin (XVI<sup>e</sup> s.) où les recherches dans le sol n'ont pas encore été pratiquées. A l'église de Géronde, près de Sierre, l'abside carolingienne que nous avons découverte a été remplacée par un grand chœur à chevet polygonal à la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou au début du XVI<sup>e</sup>; à Aigle, les fouilles d'Albert Naef avaient démontré un remplacement analogue au XV<sup>e</sup> siècle. En dehors de Muraz, et compte tenu de ce que l'église de Saint-Pierre-de-Clages n'était pas paroissiale, la seule église qui ait conservé une abside romane au-delà du XVI<sup>e</sup> siècle est celle de Bourg-Saint-Pierre, suffisamment grande et transformée seulement au XVIII<sup>e</sup> siècle. Quelques chapelles peu utilisées ont conservé leur abside romane (château Saint-Jean à Martigny et Sainte-Marie-Madeleine d'Argnoux à Ayent).

\*

Alors que les fouilles entreprises par notre service dans les églises d'Ardon et de Géronde (Sierre) nous ont fait entrer en contact avec des sanctuaires qui ont été ceux de certaines des plus anciennes paroisses du diocèse de Sion, et que nos recherches à Saxon, Nendaz et Notre-Dame du Marais (Sierre) ont révélé des églises sans racines antérieures au plein Moyen Age, le chantier de Muraz permet de compléter un peu notre vue d'ensemble. Il révèle un autre type d'histoire: la reprise du site d'un petit sanctuaire cimetériel mérovingien et carolingien pour construire un sanctuaire médiéval destiné à la population d'un village.

#### NOTES

<sup>1</sup> Nous tenons à remercier MM. A. A. Schmid et P. Margot, experts fédéraux; R. Eggs, expert cantonal; le curé M. Conus, les autorités communales et la commission paroissiale de Muraz; J.-P. Kurmann et B. Cretton, architectes de la restauration; G. Carraux et A. Moret, entrepreneurs et leur personnel. Nous n'oublions pas nos collaborateurs ordinaires dans le cadre du service cantonal des monuments historiques et recherches archéologiques: M. N. Jungsten a mis au point pour la publication les relevés exécutés avec M. J.-C. Balet; M. P. Dubuis, qui a rédigé l'aperçu historique et a participé, avec M. A. Stalder, à la mise au point du texte.

<sup>2</sup> J.-E. TAMINI et P. DELEZE, *Nouvel essai de Vallesia Christiana*, Saint-Maurice 1940, pp. 123, 139-141. Tamini avait déjà exprimé un avis semblable dans le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, t. II, Neuchâtel 1924, p. 545 (Art. Muraz). Autres ouvrages: *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. I, Neuchâtel 1902, p. 431. J.-E. TAMINI, *Les nobles de Monthey, de Montheis, du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, dans *Annales valaisannes*, 1<sup>re</sup> série, 7/8 (1928), p. 186. E. GRUBER, *Die Stiftungs-*

*heiligen der Diözese Sitten im Mittelalter*, Fribourg (Suisse) 1932, pp. 38, 73-74. *Armorial valaisan*, Zürich 1946, pp. 64-65, 171-174. L. DUPONT-LACHENAL, *Notes d'histoire religieuse: paroisses et clergé en Bas-Valais aux environs de 1600*, dans *Annales valaisannes*, 2<sup>e</sup> série, XXXIV/1 (1959), pp. 416-422. L. DUPONT-LACHENAL, *Quelques notes sur d'anciens établissements bénédictins en Valais*, dans *Mélanges d'histoire et d'archéologie offerts à M. Louis Blondel*, dans *Genava*, nouvelle série, t. XI, 1963, p. 212. H. BUETNER et I. MUELLER, *Frühes Christentum im schweizerischen Alpenraum*, Einsiedeln/Zürich/Köln 1967, p. 79. I. MUELLER, *Zur Entstehung der Pfarreien im Wallis*, dans *Vallesia*, XXII (1967), pp. 28-30.

<sup>3</sup> Nous remercions M. G. Ghika, archiviste cantonal du Valais, et M. le chanoine J.-M. Theurillat, archiviste de l'abbaye de Saint-Maurice; ils nous ont ouvert leurs dépôts avec beaucoup d'amabilité.

<sup>4</sup> *Archives de l'abbaye de Saint-Maurice* (citées désormais AASM), tir. 23, paq. 3, n° 1 (original).

<sup>5</sup> AASM, *Maius Minutarium* (registre de la chancellerie abba-

- tiale), respectivement fol. 123<sup>r</sup>, 143<sup>v</sup> et 133<sup>v</sup>. On trouve ibid., fol. 22<sup>r</sup>, un *Jacobus de Mura clericus*; ce renseignement est évidemment trop vague pour que l'on puisse en conclure quoi que ce soit.
- <sup>6</sup> *Archives de l'Evêché de Sion* (citées désormais AES), visites pastorales (document non classé).
- <sup>7</sup> J.-E. TAMINI et P. DELEZE, op. cit., p. 139.
- <sup>8</sup> A.-J. DE RIVAZ, *Opera historica*, t. VI, p. 223; déposé aux *Archives d'Etat du Valais* (citées désormais AV), Rivaz, 6.
- <sup>9</sup> AASM, tir. 7, pag. 1, n° 11 (original).
- <sup>10</sup> *Opera Historica*, t. VI, p. 303 (AV, Rivaz, 6).
- <sup>11</sup> *Archives de la paroisse de Muraz* (déposées aux AV et citées désormais APM), P. 42.
- <sup>12</sup> APM, P. 61 et 62 (copies du XVIII<sup>e</sup> s.).
- <sup>13</sup> AV, AT, L 16, pp. 133–134.
- <sup>14</sup> J.-E. TAMINI, art. cit., p. 186.
- <sup>15</sup> Mentionné dans le protocole de la visite de l'évêque Pierre-Joseph de Preux, en juillet 1864, APM, P. 686.
- <sup>16</sup> 1417: APM, Pg. 12; 1473: AV, 8/16; 1479: APM, Pg. 22; 1649: APM, P. 61 et 62.
- <sup>17</sup> APM, Pg. 27.
- <sup>18</sup> APM, P. 42.
- <sup>19</sup> Cf. ci-dessous, note 38.
- <sup>20</sup> I. MUELLER, art. cit. (note 2), p. 18.
- <sup>21</sup> F.-O. DUBUIS, *L'église Saint-Jean d'Ardon*, dans *Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 21 (1961), pp. 113–142.
- <sup>22</sup> *L'ecclēsia beati Johannis* est mentionnée pour la première et dernière fois dans l'inventaire des biens et des revenus du Chapitre, daté de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, qu'a publié J. GREMAUD, *Chartes Séduinoises*, dans *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire de la Suisse Romande* (cités MDR), 1<sup>re</sup> série, t. XVIII, Lausanne 1863, p. 350. Saint-Jean de la Muraz apparaît épisodiquement au XIII<sup>e</sup> siècle et après, mais ce n'est plus que comme toponyme: J. GREMAUD, *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, t. I (MDR, 1<sup>re</sup> série, t. XXIX, Lausanne 1875), pp. 276, 444, 460.
- <sup>23</sup> J.-J. BOUQUET, *Quelques remarques sur la population du comté de Savoie au XIV<sup>e</sup> siècle, d'après les comptes de subsides*, dans *Revue historique vaudoise*, LXXI (1963), pp. 49–80.
- <sup>24</sup> On peut se rapporter au nombre très anormalement grand de testaments que les archives de la ville de Saint-Maurice conservent pour l'année 1349.
- <sup>25</sup> APM, P. 30.
- <sup>26</sup> L. MEYER, *Les recensements de la population du Valais de 1798 à 1900*, Berne 1908, respectivement pp. 9 et 27.
- <sup>27</sup> APM, respectivement P. 686 et 700. Les documents précisent aussi le nombre de familles: 91 en 1864 et 95 en 1883.
- <sup>28</sup> J. GREMAUD, *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, t. V (MDR, 1<sup>re</sup> série, t. XXXIII, Lausanne 1884), p. 264.
- <sup>29</sup> J. GREMAUD, op. cit., t. VII (MDR, 1<sup>re</sup> série, t. XXXVIII, Lausanne 1894), p. 535.
- <sup>30</sup> APM, Pg. 12 (en 1417), Pg. 22 (en 1479), Pg. 27 (en 1499); AV, 8/16 (en 1473).
- <sup>31</sup> J.-E. TAMINI et P. DELEZE, op. cit., p. 139 (sans donner de source). D'après le protocole de la visite épiscopale de 1739 (APM, P. 186), l'autel Saint-Blaise était doté de trois messes fondées par *Claudius Galley*.
- <sup>32</sup> APM, P. 36.
- <sup>33</sup> A.-J. DE RIVAZ, *Opera historica*, t. VI, p. 304 (AV, Rivaz, 6).
- <sup>34</sup> APM, P. 42.
- <sup>35</sup> APM, P. 70.
- <sup>36</sup> APM, P. 114 et 115.
- <sup>37</sup> APM, P. 118.
- <sup>38</sup> APM, P. 135.
- <sup>39</sup> APM, P. 186.
- <sup>40</sup> APM, P. 293 et 343.
- <sup>41</sup> APM, P. 274.
- <sup>42</sup> APM, P. 297.
- <sup>43</sup> APM, P. 328, 352, 353, 356, 357.
- <sup>44</sup> APM, P. 456.
- <sup>45</sup> APM, P. 453.
- <sup>46</sup> APM, P. 453.
- <sup>47</sup> APM, P. 489.
- <sup>48</sup> APM, P. 495.
- <sup>49</sup> APM, P. 494.
- <sup>50</sup> APM, P. 524.
- <sup>51</sup> APM, P. 530.
- <sup>52</sup> APM, P. 700.
- <sup>53</sup> AES, visite épiscopale de Jules-Maurice Abbet à Muraz (début de juin 1901).
- <sup>54</sup> Nous indiquerons les cotes de niveau en altitude fédérale (mètres et centimètres).
- <sup>55</sup> Dans l'exposé, nous utiliserons souvent, pour distinguer les époques ou chantiers successifs, la forme abrégée: mur II, sol VII, chapelle V, etc.
- <sup>56</sup> Catalogue abrégé des tombes, indiquant pour chacune: le n° de référence au plan (fig. 5), l'altitude du corps ou du fond, puis la nature de la sépulture: en pleine terre (T), restes de cercueil (C), d'encadrement en maçonnerie (M) ou en dalles (D).  
N° 1: 400,05, C. – N° 2: 399,86, C. – N° 3: amas d'ossements (XIX<sup>e</sup> s.). – N° 4: 400,06, T. – N° 5: 400,20, C (mutilée en créant la tombe n° 4). – N° 6: 399,99, D. – N° 7: 400,13, M (muret enduit, de tracé incurvé, surtout sur le côté sud-est). – N° 8: 400,25, T. – N° 9: 399,95, D (mutilée en créant les tombes n° 10 et 11). – N° 10: 399,95, T (entame le mur IV). – N° 11: 400,01, T (entame le mur IV). – N° 12: 399,87, T (entame légèrement l'appendice VI). – N° 13: 399,75 (aux pieds), D (fond de tombe incliné: cote approximative de la tête: 399,86). – N° 14: 399,86, M (mutilée en fondant le pilier de la nef IX au XVII<sup>e</sup> s.). – N° 15: 399,96, T (en partie recouverte par la base d'autel latéral VI). – N° 16: 399,90, M (abîmée en créant l'autel latéral VI). – N° 17: 399,90, C. – N° 18: 399,90, T. – N° 19: 399,85, C. – N° 20: 399,92, C. – N° 21: 399,68, C.
- <sup>57</sup> Nous remercions MM. F. Wiblè et H.R. Zbinden, de notre bureau de Martigny, qui ont bien voulu examiner la céramique.
- <sup>58</sup> Nous remercions notre collègue M. W. Drack, à qui nous devons la datation des fragments de peinture murale.
- <sup>59</sup> Nous remercions M<sup>e</sup> Colin Martin, qui s'est aimablement chargé d'examiner cette trouvaille numismatique.
- <sup>60</sup> Dans *Vallesia*, XV (1960), pp. 252 et 261.
- <sup>61</sup> P. AEBISCHER, *La christianisation du Valais à la lumière de quelques faits linguistiques*, dans *Vallesia*, XVII (1962), pp. 184 et 189.

#### PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 2 Photographie du Service des Monuments historiques et Recherches archéologiques, Sion 1975

Fig. 7, 8, 9, 11: Photographies du Service des Monuments historiques et Recherches archéologiques, Sion 1972

Fig. 21: Photographie obligeamment prêtée par M. N. Sneiders, architecte à Monthey